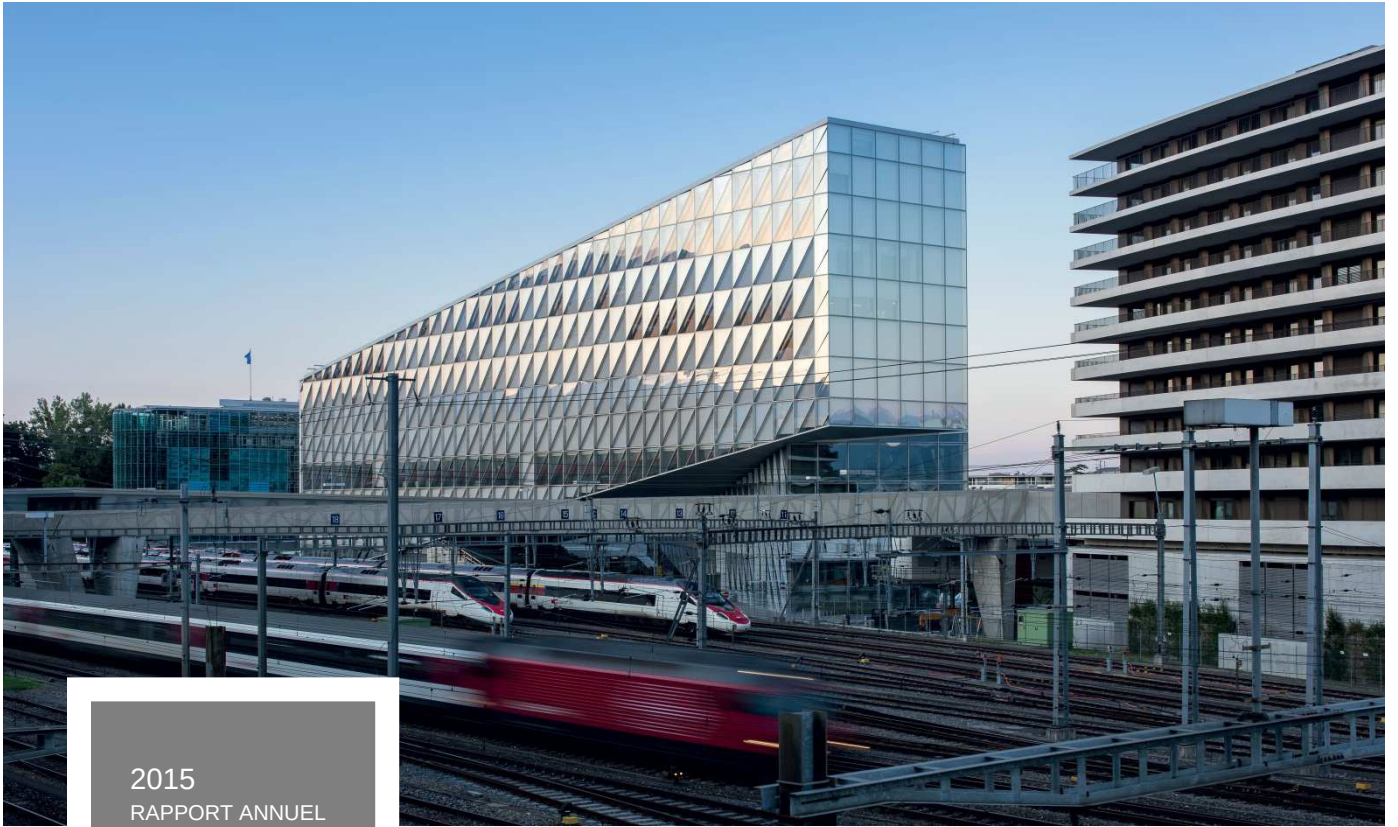




2015
RAPPORT ANNUEL



ZWAHLEN & MAYR SA

Unités de production principales



Zwahlen & Mayr Constructions Métalliques

Avec sa capacité annuelle de production de 10'000 tonnes, Zwahlen & Mayr est le plus important charpentier métallique de Suisse. Son outil de production particulièrement performant lui permet de fabriquer des éléments de près de 100 tonnes et de plus de 40 mètres de longueur.

Bien que spécialisée dans les ouvrages importants de fort tonnage (ponts routiers et ferroviaires, stades), Zwahlen & Mayr peut également réaliser pour ses clients des passerelles piétonnes, des halles industrielles ou des ouvrages spéciaux de tous types.

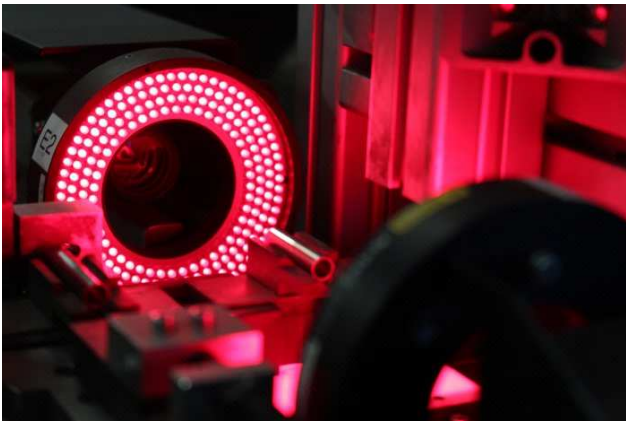


Zwahlen & Mayr Tubes Inox

Depuis 1980, Zwahlen & Mayr produit à Aigle des tubes en acier inoxydable et alliage de nickel, destinés aux échangeurs de chaleur de l'industrie chimique, alimentaire, pétrochimique et pour les centrales électriques; fabriqués par profilage et soudage, ces tubes répondent à des exigences élevées d'étanchéité et de fiabilité.

Dès 1990, Zwahlen & Mayr s'est aussi spécialisée dans la fabrication de tubes étirés de haute précision utilisés dans l'industrie automobile, pharmaceutique, pneumatique et les instruments de mesures.

Zwahlen & Mayr est devenu leader dans son domaine et exporte une part importante de sa production dans le monde entier.



Sommaire

Ordre du jour de l'assemblée générale	6
---------------------------------------	---

Comptes consolidés

Rapport du Conseil d'Administration	9
Compte de résultat global consolidé	13
Bilan consolidé	14
Variation des fonds propres consolidés	16
Tableau des flux de trésorerie consolidés	17
Notes aux états financiers consolidés	18
Rapport du réviseur des comptes consolidés	35

Gouvernance d'entreprise

Structure du groupe et actionnariat	37
Structure du capital	37
Conseil d'Administration	39
Direction	43
Rémunération, participation et prêts	45
Droits de participation des actionnaires	46
Prises de contrôle et mesures de défense	47
Organe de révision	47
Politique d'information	48

Rapport de rémunération

Rapport de rémunération	49
Rapport de l'organe de révision	52

Comptes statutaires

Bilan	53
Compte de résultat	55
Annexe aux comptes et proposition de répartition du bénéfice disponible	56
Rapport de l'organe de révision	59

Assemblée Générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'**assemblée générale ordinaire**
le jeudi 28 avril 2016 à 17.00 h à la cantine de l'usine, Zone Industrielle 2, Aigle
(liste des présences dès 16.30H)

Ordre du jour de l'assemblée générale avec proposition du conseil d'administration

1. Commentaires du rapport annuel, des comptes statutaires et des comptes consolidés de l'exercice 2015

2. Rapports de l'organe de révision

3. Décisions relatives à:

a. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2015

Proposition: Approbation

b. Approbation des comptes consolidés et statutaires de l'exercice 2015

Proposition: Approbation

c. Emploi du bénéfice au bilan

Proposition :

Report de résultat de l'exercice précédent	CHF	6'278'581
Résultat de l'exercice 2015	CHF	- 3'579'965
Bénéfice à disposition de l'Assemblée générale	CHF	<u>2'698'616</u>
Report à nouveau	CHF	<u>2'698'616</u>

d. Décharge aux membres du Conseil d'Administration

Proposition: Décharge à tous les membres

4. Elections

a. Conseil d'administration et Président du Conseil d'administration

a1 Réélection de M. Luigi Mion pour une année (et son élection comme Président du Conseil d'administration au cours du même vote)

a2 Réélection de M. Raggiotto Roberto pour une année

a3 Réélection de M. Rossetto Pierpaolo pour une année

a4 Election de M. Francesco Punzo pour une année

b. Comité de rémunération

b1 Election de M. Mion Luigi

b2 Election de M. Raggiotto Roberto

c. Organe de révision des comptes consolidés et statutaires:

Le Conseil d'Administration propose l'attribution du mandat à la Fiduciaire Fidag SA à Martigny pour l'exercice 2016

d. Représentant indépendant

Le Conseil d'Administration propose de réélire M. Laurent Nicod, notaire-avocat, Etude Nicod SA, Avenue du Théâtre 2 à Monthey en qualité de représentant indépendant de Zwahlen & Mayr SA pour un mandat d'une année qui s'achèvera à la fin de l'assemblée générale ordinaire suivante.

5. Vote sur la rémunération en 2017 du Conseil d'Administration et de la Direction Générale

a1 Vote sur les rémunérations des membres du Conseil d'Administration

a2 Vote sur les rémunérations de la Direction Générale

6. Divers et propositions individuelles

Comme indiqué au chapitre Gouvernance d'entreprise, page 47, chiffre 6.4. du rapport annuel 2014, toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2016 devait nous parvenir au plus tard le 28 février 2016, de manière à ce que les délais légaux de publication de la présente convocation puissent être respectés.

Aucune proposition ne nous est parvenue dans le délai indiqué.

Informations :

Le rapport annuel, les comptes consolidés et le rapport de l'organe de révision et des comptes consolidés sont à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la société.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au 22 avril 2016 aux actionnaires détenant des actions au porteur par les banques suivantes:

à Lausanne : Banque Cantonale Vaudoise, UBS SA, Crédit Suisse

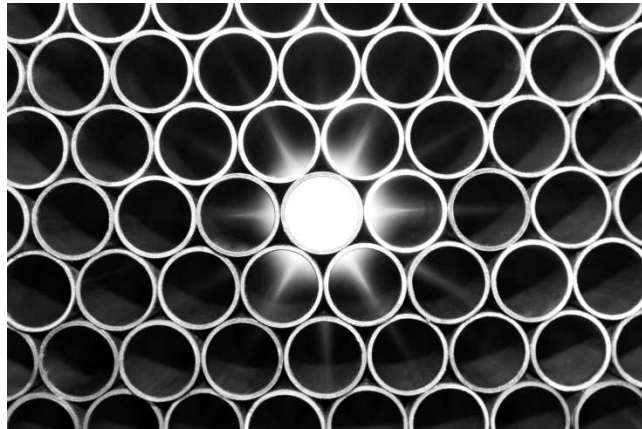
à Aigle : Banque Cantonale Vaudoise

Un actionnaire de Zwahlen & Mayr SA ne peut être représenté à l'assemblée générale que par son représentant légal, par un autre actionnaire jouissant du droit de vote ou par le représentant indépendant (M. Laurent Nicod, notaire-avocat, Etude Nicod SA, Avenue du Théâtre 2, CP 1222, 1870 Monthey). Les procurations en faveur d'un membre d'un organe de la société ou d'un établissement dépositaire des titres au sens de l'Art 689 C et 389 D du CO sont interdites.

Un système de vote électronique a été mis en place pour l'Assemblée générale 2016. Les actionnaires qui souhaitent l'utiliser sont priés de s'adresser au service financier de la société ou auprès du représentant indépendant.

Le Conseil d'Administration

à Aigle, le 31 mars 2016



Rapport du Conseil d'Administration

Analyse générale conjoncturelle

Après une année 2014 morose ayant tout de même montré quelques signes d'améliorations, une timide reprise de l'économie mondiale s'est poursuivie durant l'année 2015. Globalement, l'activité des pays émergents et en voie de développement a peu contribué à la croissance et a même continué à ralentir, fortement influencée par la chute des matières premières. La bonne santé de l'économie américaine, affichée tout au long de l'année et qui a finalement amené la banque centrale américaine à remonter ses taux d'intérêts, a probablement contribué à durcir les conditions de financement des pays émergents, fragilisant encore davantage leurs économies. Les mutations structurelles auxquelles la Chine doit faire face ont confirmé les appréhensions et contribué à ralentir sa croissance. Le ralentissement de sa production industrielle a aussi contribué à freiner l'activité de l'industrie manufacturière mondiale. D'autres pays émergents d'importance, tels que la Russie ou le Brésil souffrent toujours de la baisse du prix du pétrole et des matières premières et peinent à sortir de la récession. Malgré un fléchissement en fin d'année, on s'attend toujours à une croissance solide aux Etats-Unis alors que la zone euro poursuit sa lente reprise économique. Même si leurs conséquences sont variées et difficiles à mesurer, les tensions politiques ou géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, amplifient les difficultés économiques rencontrées par de nombreux pays. Corollaire, ces situations génèrent beaucoup d'incertitudes et contribuent à rendre les marchés prudents ; ce qui ne favorise pas les investissements nécessaires pour relancer une croissance dynamique et durable. Bien que passé un peu au second plan, l'endettement public de la plupart des pays industrialisés reste bien réel et la gestion de cette problématique sera également une des équations à résoudre pour assurer le renforcement de la croissance au travers des investissements publics. La tendance baissière du prix du pétrole s'est poursuivie tout au long de l'année malgré une légère remontée au début de l'été et atteint son niveau le plus bas depuis 2009. Même si cette situation peut être profitable, notamment pour la stimulation de la consommation des ménages ou de certaines industries qui voient leur facture énergétique diminuer, la surproduction et les surcapacités, dans un marché mondial atone, a entraîné une chute des prix des matières premières qui a grandement contribué au ralentissement de la croissance mondiale. Enfin, les marchés monétaires ne sont pas en reste et les fortes divergences de politique monétaire sont importantes. On peut notamment citer celle entre la Fed qui relève ses taux d'intérêts et la BCE qui l'abaisse tout en prolongeant son programme d'assouplissement quantitatif jusqu'en mars 2017 et qui complexifie les relations économiques. Ces incertitudes ont généré des actions spéculatives ou protectionnistes sur les marchés des devises et boursiers qui ne sont en général pas favorables au développement de l'économie réelle qui recherche avant tout de la stabilité et des assurances.

En Suisse, suite à l'abandon du taux plancher par la BNS, la croissance économique a chuté et est quasiment restée au point mort. Toutefois, ce résultat peut être considéré comme plutôt rassurant dans un contexte international difficile et une situation monétaire incertaine. L'industrie d'exportation a beaucoup souffert de la décision de la BNS, même si la situation s'est quelque peu détendue avec une lente appréciation du franc suisse contre l'euro. Notre monnaie reste toutefois largement surévaluée contre l'euro et est toujours considérée comme devise refuge au regard des incertitudes liées aux marchés des devises. Le dollar s'est légèrement assoupli contre le franc suisse et a offert un peu de souplesse aux exportations dans cette devise. Toutefois, la cherté du franc suisse a fortement érodé les marges des industries d'exportation.

Nous avons donc évolué toute l'année dans un environnement économique très difficile, fortement marqué par le ralentissement mondial de l'économie, par une baisse constante du prix des matières premières et par un franc fort toujours nettement trop surévalué malgré une légère amélioration dans le courant du deuxième semestre. Cette situation extrêmement contraignante nous a amené à prendre des mesures d'économies pour l'ensemble de la société qui sont entrées en vigueur avec effet au 1er juillet 2015, ceci afin de limiter ses effets négatifs inhérents et permettre à la société de pérenniser ses diverses activités. Sur l'ensemble de l'année 2015, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net consolidé de KCHF 71'403 (KCHF 64'321 en 2014), soit une augmentation de KCHF 7'082 (11%). Cette augmentation notable du chiffre d'affaires provient principalement de l'unité Constructions métalliques pour laquelle nous avons réalisé de gros ouvrages d'art en France sans toutefois se refléter sur le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA). En effet, l'abandon du taux plancher et ses effets induits, notamment par les pertes de changes ou de marges découlant des positions devises et des stocks au 31.12.2014, renforcé par une diminution du taux moyen EUR/CHF de plus de 12% en 2015 par rapport à 2014 a très fortement affecté le résultat opérationnel. Grâce aux mesures d'économies mises en place après le 1er juillet 2015 et une répartition plus importante du chiffre d'affaires hors zone euro, essentiellement dans l'unité Constructions métalliques, nous avons réussi un bon 2ème semestre qui nous a permis de ramener la perte opérationnelle avant impôts (EBITDA) annoncée au rapport intermédiaire 2015 de KCHF -1'848 à une perte de KCHF -157 contre un bénéfice de KCHF 2'021 pour l'exercice 2014. Le résultat après amortissements (EBIT) quant à lui, fait ressortir une perte de KCHF -2'631, soit un léger bénéfice de KCHF 391 réalisé sur le 2ème semestre comparativement à la perte de KCHF -3'022 rapportée au 30.06.2015. Le résultat 2014 faisant ressortir quant à lui une perte opérationnelle (EBIT) de KCHF -195.

Unité de production Constructions métalliques

Malgré un ralentissement au dernier trimestre, l'activité annuelle a été très importante et nous avons réalisé un tonnage de production de plus de 12'000 tonnes, notamment grâce à de gros ouvrages d'art tant en France qu'en Suisse. On citera notamment deux très importants ponts autoroutier et ferroviaire pour le grand projet de dédoublement des voies de communication entre Nîmes et Montpellier ainsi qu'une passerelle de grande portée pour le franchissement d'une route nationale dans la région parisienne concernant le marché français, principalement réalisés durant le premier semestre. Trois ouvrages majeurs nous ont occupés sur le marché suisse, deux ponts ferroviaires, l'un à Bex pour le franchissement du Rhône et l'autre à Genève pour le franchissement de l'Arve dans le cadre du projet des gares du CEVA, dont la construction a principalement été réalisée dans la deuxième partie de l'année. Le troisième ouvrage d'importance concerne la suite de la construction du nouveau bâtiment administratif de Swiss RE à Zürich. Ces trois ouvrages se termineront dans le courant de l'année prochaine. Porté par ces gros projets, le chiffre d'affaires 2015 s'est monté à KCHF 40'513 contre KCHF 27'614 réalisés l'année précédente qui, pour rappel, avait souffert d'une importante sous-activité liée au retard pris par le démarrage de grosses affaires en France qui se sont reportées sur cette année.

Malheureusement, la surévaluation du franc suisse, consécutive à la brutale décision de la BNS de changer sa politique monétaire et d'abandonner le taux plancher a eu des conséquences extrêmement négatives, notamment pour notre marché français, lequel souffrait déjà depuis plusieurs années d'une compétition virulente. Afin de contrer cette nouvelle pression sur les marges, nous avons pris une série de mesures d'économies qui sont entrées en vigueur le 1er juillet 2015, dont la plus importante portant sur une réduction des salaires de 5% pour l'unité de construction métallique et les services généraux. La surévaluation du franc suisse se maintenant toujours à un niveau très pénalisant pour nos activités sur le marché français, nous avons décidé de cesser nos activités sur ce dernier et de les concentrer sur le marché suisse. A cet effet, une provision pour restructuration a été dûment constituée dans les comptes annuels. Corollaire de ce choix stratégique, la structure de l'unité Constructions métalliques devenant trop importante uniquement pour le marché suisse, son redimensionnement devenait inévitable et des mesures de licenciement ont été annoncées durant l'automne. Cette décision et les effets induits de la réorganisation en cours, renforcée encore par un marché peu porteur, a eu pour conséquence un appauvrissement de notre carnet de commandes, malgré l'important projet de constructions des diverses gares du CEVA qui débutera au printemps 2016. Cette décision nous a amené à prendre des mesures complémentaires annoncées en fin d'année en demandant l'autorisation de faire appel au chômage partiel pour le début de l'exercice 2016.

L'année 2016 sera donc une année de transition pour l'Unité de Constructions métalliques qui verra sa compétitivité renforcée par la mise en œuvre et la concrétisation des mesures de restructuration décidées. En parallèle, les divers projets d'optimisation de l'outil de production, d'amélioration de la productivité et de rationalisation des coûts seront maintenus et renforcés afin d'assurer la pérennité de cette unité et de rester un acteur majeur de la construction d'ouvrage d'art en Suisse. De plus, les synergies avec notre actionnaire majoritaire ont été renforcées en 2015 et les actions continueront pour l'année en cours. Les retards pris dans les investissements d'infrastructures sur notre territoire sont importants et nous espérons que cette situation s'inverse rapidement.

Unité de production Tubes Inox

Mis à part quelques soubresauts, l'année 2015 aura été marquée par une lente et constante érosion du prix des matières premières, notamment influencée par la baisse du prix de l'extra d'alliage de nickel, qui affecte significativement nos produits Tubes Inox (TI). Plus encore que la baisse du prix des matières premières, la forte appréciation du franc suisse aura eu un impact considérable sur notre unité de production Tubes Inox qui est essentiellement tournée à l'exportation. Cette tendance a été un peu plus marquée pour l'activité des tubes soudés avec une baisse significative des volumes (-15%) et du chiffre d'affaires (-30%) que pour les tubes étirés dont les volumes n'ont diminué que de 3% alors que le chiffre d'affaires s'est lui contracté d'environ 8%. Au total, le chiffre d'affaires de l'unité Tubes Inox, composé pour rappel des secteurs opérationnels Tubes Soudés (TS) et Tubes Etirés (TE), s'est monté à KCHF 30'890, en diminution de KCHF -5'897 ou -16% par rapport à celui de KCHF 36'787 réalisé en 2014.

Au-delà des effets consécutifs à la politique monétaire de la BNS, le rôle de monnaie refuge joué par le franc suisse a fait souffrir l'ensemble de nos marchés, au même titre que la faible croissance rencontrée dans les pays industrialisés de la zone euro, que l'essoufflement de la croissance économique dans les pays émergents et plus encore le ralentissement chinois. L'Allemagne qui reste notre plus important partenaire commercial a également souffert des conséquences de la crise Ukrainienne, illustrées par l'embargo prononcé par l'UE à l'encontre de la Russie qui est l'un de ses plus importants partenaires économiques. Ces divers éléments convergents ont bien

évidemment directement affecté notre rentabilité et nous ont malheureusement amené à prendre des mesures de rationalisation, notamment par l'augmentation du temps de travail, afin d'en minimiser les effets négatifs qui

sont également entrées en vigueur au 1er juillet 2015. Dans le même temps, nous avons maintenu les diverses actions d'optimisation de nos processus industriels, nous allons continuer à les renforcer et poursuivre nos efforts de rationalisation afin de minimiser les coûts, tout en maintenant le plus haut niveau possible de qualité. La diversification stratégique de notre portefeuille produits et géographique, notamment le marché nord-américain comme alternative à l'euro, a été maintenue et restera un vecteur essentiel à l'avenir. Notre nouvelle halle de fabrication nous a offert une plus grande flexibilité et de nombreuses perspectives intéressantes d'améliorations de la rentabilité des deux segments tubes soudés et tubes étirés.

Les incertitudes quant au potentiel de croissance de la zone euro rendent les prévisions difficiles pour les industries dépendant principalement de ce marché. Pour l'instant, les mesures d'assouplissement de la politique monétaire de la BCE n'ont pas été couronnées de succès et divisent les experts quant à leurs bienfaits qui devraient relancer la croissance. L'appréciation du franc suisse par rapport à l'euro, bien que totalement surévaluée de l'avis de la plupart des experts, reste néanmoins très péjorant pour nos exportations. Nous sommes malheureusement démunis face aux incertitudes liées aux marchés des devises et à leurs conséquences à moyen terme. Au vu des dernières décisions de la BNS, nous avons contracté de nouveaux contrats de couverture de devise qui permettent de lisser le risque à court terme. La situation actuelle des marchés, globalisés et interconnectés, présentant des taux de croissance contrastés et décevants n'incite pas à trop d'optimisme. Nous restons donc prudents dans nos perspectives pour nos deux secteurs opérationnels Tubes soudés (TS) et Tubes étirés (TE) tout en restant confiants dans notre capacité d'amélioration et d'innovation pour assurer l'avenir de ce secteur stratégique.

Entreprise générale Efimex

La société n'a pas eu d'activité opérationnelle en 2015 et aucun chiffre d'affaires n'a par conséquent été réalisé. Les deux petits projets en cours devraient trouver leur épilogue dans le courant de l'année prochaine. L'avenir de cette unité sera décidé dans le courant de l'année 2016.

Conclusions

Les récentes perspectives de l'économie mondiale projetées par le FMI décrivent bien la fragilité et la complexité des interactions liées à la mondialisation. Même si la croissance de l'économie mondiale devrait être légèrement meilleure qu'attendue, de nombreux écueils la rendent relativement incertaine. La normalisation de la politique monétaire américaine en est un qui pourrait avoir des conséquences importantes sur la capacité de certains pays émergents à relancer leurs économies et, indirectement, être négatif pour l'économie mondiale. Les effets de la restructuration de l'économie chinoise, ayant comme principale conséquence une diminution des investissements, affecte fortement sa croissance et représente toujours un facteur très important de risque pour la croissance mondiale. La diminution du pétrole et des principales matières premières, même si elle peut être profitable à court terme pour certains acteurs, a aussi des effets négatifs par les restructurations et par le ralentissement des dépenses d'investissements qu'elle induit. Cette situation influence notamment les pays émergents et en voie de développement qui représente toujours le plus fort pourcentage de la croissance mondiale. Une mauvaise gestion de ces paramètres compromettrait fortement la lente reprise de l'économie, au même titre que si de nouveaux problèmes ou conflits découlant de l'évolution des tensions géopolitiques devaient surgir. A ce titre, la gestion des problèmes actuels au Moyen-Orient représente un challenge capital pour la stabilité politico-économique mondiale et la gestion de la crise migratoire qui en découle sera, pour l'UE, certainement le plus gros problème qui devra être maîtrisé rapidement, au risque de voir en enlisement qui pourrait affecter la lente et faible reprise de la croissance attendue.

Même si le franc suisse s'est lentement déprécié tout au long de l'année écoulée, ce dernier reste très fortement surévalué et va continuer à impacter la rentabilité des entreprises exportatrices. Afin de lutter contre ce phénomène et la réduction des marges qui en découle, de nombreuses mesures d'économies ont été mises en œuvre rapidement, telles que l'optimisation des processus afin d'améliorer l'efficacité et la rentabilité, la rationalisation et la sous-traitance partielle de certaines productions.

Après un premier semestre extrêmement difficile, ponctué par la publication de résultats semestriels très négatifs, le Conseil d'Administration est globalement satisfait du résultat annuel réalisé qui fait ressortir un résultat légèrement positif pour le 2ème semestre 2015 et laisse entrevoir des perspectives d'avenir intéressantes. Nous allons terminer les mesures de restructuration dans notre Unité Constructions métalliques afin d'assurer son avenir et son développement sur le marché suisse principalement. Nous allons continuer à développer les marchés de niches de notre Unité de production Tubes Inox ainsi que renforcer les mesures d'optimisation déjà

engagées suite à la construction de notre nouvelle halle de fabrication. Au vu de ce qui précède, l'année à venir s'annonce comme une année de transition, nous allons donc continuer à focaliser notre attention sur la gestion de nos coûts afin d'en atténuer autant que possible l'impact sur nos marges et d'améliorer ainsi notre compétitivité.

Conscient du contexte exceptionnellement défavorable dans lequel la société a évolué l'an passé, le Conseil d'administration remercie la direction, les cadres et l'ensemble du personnel pour leur engagement, leur compréhension par rapport aux difficiles décisions qui ont dû être prises afin d'assurer la pérennité de la société, les efforts consentis tout au long de l'année écoulée et surtout pour tous ceux qui seront encore nécessaires afin de tirer notre épingle du jeu dans un contexte économique toujours difficile et incertain.

Il remercie également la clientèle de Zwahlen et Mayr SA pour sa fidélité et souhaite la rassurer et l'assurer quant à sa volonté de tout mettre en œuvre afin de répondre à leurs exigences de qualité tout en préservant la créativité et l'innovation, atouts essentiels pour offrir un développement équilibré et pérenne de la société.

Le Conseil d'Administration souhaite encore remercier tous les actionnaires de la société pour leur confiance dans les stratégies mises en œuvre afin d'assurer l'avenir de Zwahlen et Mayr SA.

Le Conseil d'Administration
Aigle, mars 2016

COMPTES CONSOLIDÉS
Compte de résultat consolidé

En KCHF	Note	2015	2014
Chiffre d'affaires net	2	71'403	64'321
Autres produits d'exploitation		307	110
Total des produits d'exploitation		71'710	64'431
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	3	(26'354)	(24'866)
Services, jouissance de biens de tiers	4	(21'241)	(13'130)
Frais de personnel	5	(23'445)	(24'182)
Autres charges d'exploitation	6	(827)	(232)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)		(157)	2'021
Amortissements	14, 15	(2'474)	(2'216)
Résultat opérationnel (EBIT)		(2'631)	(195)
Charges financières	7	(1'778)	(721)
Produits financiers	7	975	292
Résultat avant impôts		(3'434)	(624)
Impôts sur le bénéfice	8	722	(58)
Résultat net de l'exercice		(2'712)	(682)
Attribuable aux :			
- Actionnaires de Zwahlen & Mayr SA		(2'712)	(682)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		70'200	70'200
Résultat par action (en CHF) ¹⁾		(38.63)	(9.72)

¹⁾ il n'y a aucun effet de dilution

COMPTES CONSOLIDÉS
Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2015	31.12.2014 ¹⁾
ACTIF			
Liquidités et équivalents de liquidités	9	6'835	6'045
Instruments financiers dérivés à court terme	10	-	6
Créances clients	11	9'455	9'406
Créances clients, parties liées	11, 17	124	795
Autres créances fiscales		741	1'283
Autres créances		115	298
Stocks	12	11'034	12'016
Travaux en cours	13	8'824	11'453
Travaux en cours, parties liées	13, 17	108	944
Actifs de régularisation	19	1'192	163
Total actifs circulants		38'428	42'409
 Terrains et immeubles		14'785	15'440
Installations techniques et équipements		6'014	6'313
Outillage industriel et commercial		907	915
Autres immobilisations corporelles		159	240
Immobilisations en cours		856	559
Immobilisations corporelles	14	22'721	23'467
 Frais de développement		75	-
Licences et développements informatiques		31	37
Immobilisations incorporelles	15	106	37
 Total actifs à long terme		22'827	23'504
 TOTAL ACTIFS		61'255	65'913

¹⁾ retraité à des fins de comparaison

COMPTES CONSOLIDES
Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2015	31.12.2014 ¹⁾
PASSIF ET FONDS PROPRES			
Dettes bancaires	16	9'950	11'805
Instruments financiers dérivés à court terme	10	7	-
Fournisseurs		9'324	8'128
Fournisseurs, parties liées	17	234	71
Avances sur travaux en cours	13	1'166	1'366
Autres dettes fiscales		30	49
Autres créanciers		521	1'045
Part à court terme des engagements de leasing	18	56	92
Passifs de régularisation	19	1'130	831
Provisions à court terme	20	200	420
Total engagements à court terme		22'618	23'807
Dettes bancaires	16	2'700	2'950
Dettes envers l'actionnaire	16	272	-
Engagements de leasing à long terme	18	34	90
Impôts différés passifs	8	2'218	2'941
Total engagements à long terme		5'224	5'981
Capital-actions	21	14'040	14'040
Résultats accumulés		22'085	22'767
Résultat de l'exercice		(2'712)	(682)
Total fonds propres des actionnaires de la société mère		33'413	36'125
TOTAL PASSIF ET FONDS PROPRES		61'255	65'913

¹⁾ retraité à des fins de comparaison

COMPTES CONSOLIDES**Variation des fonds propres consolidés**

En KCHF	Fonds propres des actionnaires de la société mère			
	Capital-actions	Résultats accumulés	Résultat de l'exercice	Total
Etat au 1.1.2014	14'040	22'303	464	36'807
Transfert du résultat 2013		464	(464)	-
Dividendes versés		-		-
Résultat de l'exercice			(682)	(682)
Etat au 31.12.2014	14'040	22'767	(682)	36'125
Etat au 1.1.2015	14'040	22'767	(682)	36'125
Transfert du résultat 2014		(682)	682	-
Dividendes versés		-		-
Résultat de l'exercice			(2'712)	(2'712)
Etat au 31.12.2015	14'040	22'085	(2'712)	33'413

Le montant des résultats accumulés comprend des réserves non distribuables à hauteur de KCHF 2'754 au 31.12.2015 (KCHF 2'754 au 31.12.2014).

COMPTES CONSOLIDES

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En KCHF	Note	2015	2014 ⁽¹⁾
Résultat après impôts		(2'712)	(682)
<u>Elimination des éléments sans incidences sur les liquidités :</u>			
- Amortissements	14/15	2'474	2'216
- Variations des provisions	20	(220)	-
- Ajustements de valeurs sur actifs circulants	11/12	682	(137)
- Charge d'impôts	8	(722)	58
- Ajustements à la juste valeur des instruments financiers	10	7	9
- Différences de change non réalisées		(348)	(31)
- Produits d'intérêts	7	(10)	(6)
- Charges d'intérêts	7	390	360
 Variation du fonds de roulement:			
- (Augmentation)/Diminution des créances d'exploitation		359	1'738
- (Augmentation)/Diminution des autres créances		725	797
- (Augmentation)/Diminution des stocks		747	(742)
- (Augmentation)/Diminution des travaux en cours		3'265	5'139
- (Augmentation)/Diminution des actifs de régularisation		(1'029)	60
- Augmentation/(Diminution) des fournisseurs		1'356	(3'660)
- Augmentation/(Diminution) des autres créanciers		(543)	160
- Augmentation/(Diminution) des passifs de régularisation		271	(693)
 Impôts payés		(1)	-
Intérêts payés		(362)	(321)
Intérêts reçus		10	6
 Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		4'339	4'271
 Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(1'693)	(5'203)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	15	(104)	(43)
 Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(1'797)	(5'246)
 Augmentation des dettes bancaires	16	9'950	14'755
Remboursement des dettes bancaires	16	(12'055)	(11'768)
Augmentation des dettes envers l'actionnaire	16	272	-
Remboursement des leasings financiers	18	(92)	(176)
 Flux de trésorerie provenant des activités de financement		(1'925)	2'811
 Variation des liquidités et équivalents de liquidités		617	1'836
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	9	6'045	4'248
Effet des variations de change		173	(39)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	9	6'835	6'045

¹⁾ retraité à des fins de comparaison

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations relatives au Groupe

Zwahlen & Mayr SA est une société anonyme de droit suisse dont le siège se trouve au chemin des Isles, Zone industrielle 2 à Aigle en Suisse. Les principales activités du groupe Zwahlen & Mayr sont décrites dans la Note 2 ci-après.

1.1. Base de présentation

Les états financiers consolidés du groupe Zwahlen & Mayr ont été établis conformément à l'intégralité du référentiel des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle quant à la situation financière, patrimoniale et des résultats.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers mentionnés ci-après qui sont évalués à leur juste valeur.

1.2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Zwahlen & Mayr SA et de sa filiale Efimex SA détenue à 100% et intégrée globalement. Les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année en utilisant des politiques comptables identiques à celles utilisées par Zwahlen & Mayr SA.

Toutes les transactions et soldes intra-groupe, y compris les charges et produits sont intégralement éliminés en consolidation. Les bénéfices et pertes découlant de transactions intra-groupe et qui sont compris dans la valeur des actifs sont également intégralement éliminés en consolidation.

1.3. Changements de principes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent. Le standard RPC 31 a été appliqué dans les comptes au 31.12.2015. Les actifs et passifs de régularisation sont désormais présentés de manière séparés. L'exercice 2014 a par conséquent été retraité.

1.4. Jugements comptables essentiels, estimations et hypothèses

Estimations et hypothèses

Les hypothèses clés, concernant les sources principales d'incertitude futures et autres concernant les estimations faites à la date du bilan et qui contiennent un risque significatif de générer un ajustement matériel des valeurs comptables des actifs et passifs sur le prochain exercice comptable, sont présentées ci-après:

Estimation des coûts de construction et des travaux en cours

L'évaluation des travaux en cours est effectuée sur la base de l'estimation des coûts et des produits engendrés par chaque projet. Les coûts globaux des projets sont établis à partir des offres des sous-traitants et fournisseurs ainsi que du calcul des coûts des propres prestations. L'évaluation des propres prestations provient d'une analyse des heures nécessaires à la réalisation de chaque projet au taux horaire de chacun des centres de coût utilisés.

L'évaluation des charges et produits d'un projet est effectuée mensuellement. Une attention plus soutenue est portée lors des résultats semestriels ainsi qu'à la date de clôture des comptes. Selon l'évolution de l'affaire, les valeurs comptables sont ajustées selon la méthode du pourcentage d'avancement (méthode PoC) pour obtenir une prévision à finir la plus proche possible de la réalité technique et financière de l'affaire.

La valeur comptable des travaux en cours actifs est de KCHF 8'932 au 31 décembre 2015 (2014 : KCHF 12'397) et la valeur comptable des avances sur travaux en cours est de KCHF 1'166 au 31 décembre 2015 (2014 : KCHF 1'366).

1.5. Principes comptables essentiels

Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Toutes les sociétés du Groupe présentent leurs comptes en CHF.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires comprend tous les produits des activités du groupe (Constructions métalliques, Tubes soudés, Tubes étirés et Entreprise Générale), déduction faite des escomptes et des rabais. Les produits sont comptabilisés au moment de la livraison des prestations ou, pour les contrats de construction ou d'entreprise générale, en fonction du degré d'avancement.

Chiffre d'affaires et coûts des travaux en cours

Lorsque le résultat d'une commande en cours peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation à fournir au jour du bilan. Le degré d'avancement est établi sur la base du rapport entre les coûts consentis jusqu'au jour de l'établissement du bilan et les coûts globaux estimés du contrat. A partir de l'instant où le client est d'accord sur les travaux complémentaires à réaliser et sur les suppléments de prix qui s'y rattachent, le produit correspondant est intégré dans l'affaire.

Les coûts des travaux sont comptabilisés comme une charge au cours de la période durant laquelle ils sont échus. S'il apparaît que l'ensemble des coûts des travaux dépassera le total des produits encaissés, la perte prévisible est comptabilisée immédiatement en charges.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur les exercices antérieurs. L'obligation fiscale actuelle du groupe est calculée en utilisant les taux d'imposition en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs des états financiers et les assiettes fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour compenser ces différences temporelles déductibles et pertes fiscales reportables. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement à des éléments inscrits dans les fonds propres.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutable de compenser les actifs d'impôt courant avec les passifs d'impôt courant et lorsqu'ils se réfèrent à des impôts sur le bénéfice prélevés par la même autorité fiscale, au sein de la même entité, et lorsque le groupe entend liquider ses actifs et passifs d'impôts sur une base nette.

Instruments financiers dérivés

Les opérations à terme sur devises sont les seules positions regroupées sous cette catégorie. Après leur comptabilisation initiale, les actifs de cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les gains et pertes sont immédiatement reconnus en résultat.

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements à court terme d'une durée originale maximale de 90 jours.

Créances

Les créances clients sont évaluées aux montants facturés, sous déduction des corrections de valeur pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont constituées sur la base de la différence entre le montant dû selon les termes contractuels de la facture et les flux de trésorerie futurs estimés. Le montant de la perte respective estimée est enregistré dans le compte de résultat, via l'utilisation des provisions pour créances douteuses.

Les créances dépréciées sont constatées en pertes quand elles sont jugées irrécouvrables.

Stocks

Les stocks de matières premières, produits finis ou en cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs des matières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre, ainsi que les frais généraux de production encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les sorties de stocks sont effectuées en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Travaux en cours

Les commandes en cours réalisées pour des tiers sont évaluées au prix de vente net, y compris la marge bénéficiaire, évaluée avec prudence et calculée au prorata de l'avancement des travaux. L'évaluation est effectuée sur la base de la marge finale estimée. Pour les chantiers déficitaires, la perte finale estimée est provisionnée immédiatement.

La classification «actif» ou «passif» se détermine individuellement au niveau de chaque projet.

Le montant des commandes est comptabilisé sous le poste travaux en cours. Pour autant que les prestations fournies cumulées (coûts de réalisation de la commande plus bénéfice escompté) dépassent les versements déjà encaissés pour une commande donnée, le chiffre indiqué apparaît dans les actifs circulants. Si, après déductions des paiements encaissés, il reste un solde négatif, le chiffre indiqué apparaîtra dans les engagements à court terme. Les pertes prévisibles sur des travaux en cours sont couvertes par des provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, respectivement de production, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur.

Ces valeurs incluent les dépenses qui sont directement attribuables aux acquisitions ou aux productions de biens. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme un actif distinct uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe et que son coût peut être déterminé avec précision. Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont constatés dans le compte de résultat au cours de la période où ils ont été encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des immobilisations en cours de construction, sont amorties linéairement sur la durée d'utilité de chaque objet. Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont :

■ Immeubles	8 – 33 ans
■ Installations techniques et équipements	12.5 ans
■ Outillage industriel et commercial	4 ans
■ Équipements informatiques et autres	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exception des frais de développement activés, ne sont pas portées au bilan et les dépenses y relatives sont comptabilisées en charges de l'exercice durant lequel elles sont encourues.

Toutes les immobilisations incorporelles ont des durées d'utilité définies et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

■ Frais de développement	5 ans
■ Droits de brevet	5 ans
■ Développements informatiques	3 – 8 ans

Les immobilisations incorporelles résultant de coûts de développement de projets sont portées à l'actif uniquement lorsque le groupe peut démontrer la faisabilité technique d'achèvement du projet afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre, son intention d'achever le projet et sa capacité de l'utiliser ou de le vendre, la façon dont le

projet générera des avantages économiques futurs probables, la disponibilité des ressources pour achever le développement ainsi que sa capacité à évaluer les dépenses relatives au projet de façon fiable.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. En présence d'une telle présomption, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif et une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif pris isolément, à moins que l'actif ne génère des flux de trésorerie largement dépendants d'autres actifs ou groupe d'actifs. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en appliquant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une dépréciation comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise en cas de changement dans les estimations de la détermination de la valeur recouvrable. La reprise est comptabilisée dans le compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune dépréciation de valeur n'avait été comptabilisée.

Leasing

Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des leasings financiers. Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées initialement à la juste valeur du bien sous contrat ou à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing si celle-ci est inférieure. La redevance de leasing est décomposée en deux éléments, soit un amortissement et un intérêt, cela afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris. Les immobilisations sous leasings financiers sont amorties sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing si celle-ci est plus courte.

Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des leasings opérationnels.

Dettes bancaires

Les dettes bancaires comprennent un emprunt hypothécaire, les avances à terme fixe ainsi que les découverts bancaires. Elles sont évaluées initialement à leur juste valeur puis elles sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Fournisseurs et autres créanciers

Les fournisseurs et autres créanciers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, puis ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que le groupe sera tenu d'éteindre cette obligation et que le montant de l'obligation puisse être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation possible des dépenses nécessaires, pour éteindre l'obligation à la date du bilan. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

Engagements envers le personnel

Les employés de Zwahlen & Mayr SA (Efimex SA n'ayant pas d'employé), à l'exception des employés de sa succursale française sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance indépendante régie par le principe de primauté des cotisations. Celle-ci est financée par des contributions paritaires des employés et de l'employeur et les fonds de cette institution sont gérés de manière indépendante des sociétés du groupe. Les contributions de l'employeur sont comptabilisées à la charge du compte de l'exploitation de l'exercice. Les employés du groupe sont assurés contre les risques d'invalidité, de décès et pour la retraite.

Les employés de la succursale française sont soumis au principe de l'assurance obligatoire selon le régime général.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels sont des droits et des engagements possibles qui résultent d'événements passés et dont l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou la non-occurrence d'un ou de plusieurs événements futurs incertains sur lesquels le groupe n'a pas le contrôle total. Ces éléments sont présentés dans les notes le cas échéant.

Evénements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers consolidés par le Conseil d'administration. Les autres événements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés dans les notes.

Note 2 – Secteurs opérationnels

L'organisation opérationnelle du groupe est basée sur les principaux secteurs opérationnels suivants :

- **Constructions métalliques (CM)** – réalisations de gammes complètes d'ouvrages métalliques.
- **Tubes soudés (TS)** – fabrication de tubes en inox par profilage et soudage destinés aux équipements et échangeurs de chaleur des secteurs d'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique.
- **Tubes étirés (TE)** – fabrication de tubes en inox étirés de haute précision destinés à l'industrie automobile, aux appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques ainsi que dans la construction de machines-outils.

- **Efimex, entreprise générale** – réalisations de projets de constructions en entreprise générale

Il n'existe pas de ventes ou autres transactions entre les secteurs opérationnels constructions métalliques et tubes inox. Les transactions inter-secteurs concernent:

- les prestations entre le secteur constructions métalliques et Efimex, entreprise générale
- les prestations à l'intérieur des tubes inox, soit entre tubes soudés et tubes étirés.

Les prix de transferts entre les secteurs opérationnels sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

Les secteurs géographiques du groupe sont basés sur la localisation des actifs. Le chiffre d'affaires est présenté selon la localisation géographique des clients.

Note 2.1. Chiffre d'affaires nets par secteur opérationnel**En KCHF**

	2015	2014
	Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires net
Construction métalliques (CM)	40'513	27'614
Tubes soudés (TS)	9'600	13'637
Tubes étirés (TE)	21'290	23'150
Efimex, entreprise générale	-	(80)
Total	71'403	64'321

Nos concurrents, pour tous nos secteurs d'activités, ne sont pas des entreprises cotées et ne doivent pas, de ce fait, communiquer des informations détaillées sur leurs résultats opérationnels. Afin d'éviter un désavantage concurrentiel évident et de préserver les intérêts de tous les actionnaires, nous renonçons à détailler davantage les informations sectorielles par secteur opérationnel et nous nous contentons donc de rapporter l'information sectorielle uniquement pour les chiffre d'affaires réalisés.

Note 2.2 - Chiffre d'affaires net par secteurs géographiques**En KCHF**

	2015	2014
	Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires net
Suisse	28'356	23'277
France	17'876	8'598
Allemagne	10'452	13'317
Reste de l'Europe	6'558	7'592
Italie	4'827	8'224
Amerique du Nord	1'692	1'755
Asie	1'578	1'423
Autres	64	135
Total	71'403	64'321

Note 3 - Matières et approvisionnement**En KCHF**

	2015	2014
Matières premières, approvisionnement	21'311	23'369
Variation de stocks de produits en cours	444	(1'346)
Consommables	4'286	2'332
Pièces de rechanges	238	383
Matériels informatiques	75	128
Total matières et approvisionnement	26'354	24'866

Note 4 - Services, jouissance de biens de tiers

En KCHF	2015	2014
Sous-traitance	12'031	5'669
Frais de transport	2'470	1'636
Energies	1'831	2'027
Entretien & maintenance	528	524
Frais industriels	165	188
Frais généraux	2'380	2'400
Sous-total services	19'405	12'444
Locations d'installations et machines d'exploitation	1'836	686
Sous-total jouissance de biens de tiers	1'836	686
Total services, jouissance de biens de tiers	21'241	13'130

Note 5 - Frais du personnel

En KCHF	2015	2014
Salaires et appointements	17'283	18'292
Charges sociales	3'193	3'552
Personnel temporaire	3'124	2'736
Autres charges du personnel	(155)	(398)
Total frais du personnel	23'445	24'182

Effectifs moyens	2015	2014
Unité Constructions Métalliques	137	150
Unité Tubes Inox	116	118
Total effectifs moyens	253	268

Note 6 - Autres charges d'exploitation

En KCHF	2015	2014
Impôts divers, taxes et pénalités	297	65
Publication, abonnement, documentation	61	69
Pertes sur débiteurs	(45)	37
Attribution à la provision pertes sur débiteurs	514	61
Total autres charges d'exploitation	827	232

Note 7 - Charges & produits financiers

En KCHF	2015	2014
Intérêts sur dettes financières	385	351
Intérêts sur financement leasing	5	9
Commissions et frais bancaires	149	143
Pertes de change sur liquidités, clients et fournisseurs	1'226	203
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	13	15
Total charges financières	1'778	721
Intérêts sur liquidités	3	3
Intérêts sur créances	7	3
Gains de change sur liquidités, clients et fournisseurs	965	280
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	-	6
Total produits financiers	975	292

Note 8 - Impôts

En KCHF	2015	2014
Impôts courants	1	-
Variation des impôts différés passifs ⁽¹⁾	(723)	58
Impôts sur le bénéfice	(722)	58
En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Composants des impôts différés au passif du bilan		
Créances clients	127	153
Stocks	790	861
Travaux en cours	423	303
Instruments financiers dérivés	(2)	1
Immobilisations corporelles	1'413	1'397
Immobilisations incorporelles	3	-
Provisions	382	382
Pertes reportables	(918)	(156)
Provision pour impôts différés	2'218	2'941

⁽¹⁾ Le taux d'impôt appliqué pour le calcul des postes d'impôts différés a été maintenu à 21,5% tout comme en 2014.

En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Pertes fiscales reportées non utilisées par année fiscale		
1ère année	(3'580)	(633)
2ème année	(633)	-
3ème année	-	(58)
4ème année	(58)	-
5ème année	-	-
6ème année	-	-
7ème année	-	-
Provision pour impôts différés	(4'271)	(691)

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent la même entité légale et fiscale. Les pertes fiscalement reportables ont été activées et compensées avec les impôts différés passifs dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur est probable.

Note 9 - Liquidités et équivalents de liquidités

En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Banques	6'813	6'009
Comptes courant postal	18	33
Caisse	4	3
Total liquidités et équivalents de liquidités	6'835	6'045

Note 10 - Instruments financiers dérivés

En KCHF	31.12.2015		
	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats de change à terme - EUR / CHF	1'631	-	7
Total	1'631	-	7

En KCHF	31.12.2014		
	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats de change à terme - EUR / CHF	3'006	6	-
Total	3'006	6	-

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée sur la base des cours interbancaires (Reuters) du 31 décembre corrigés du différentiel de taux d'intérêts courant jusqu'à l'échéance de chaque contrat. L'objectif des contrats de change à terme est de limiter le risque de change sur les opérations en euro.

Note 11 - Créances clients

En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Clients	10'375	9'879
Provisions pour créances douteuses	(920)	(473)
Clients, parties liées	124	795
Total créances clients	9'579	10'201

Note 12 - Stocks

En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Matières premières, approvisionnements	6'343	6'646
Provision pour dépréciation de stock matières premières	(825)	(590)
Produits en cours	2'931	2'843
Produits finis	2'585	3'117
Total stocks	11'034	12'016

Note 13 - Travaux en cours

En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Travaux en cours sur commandes	76'436	72'334
Facturation partielle	(45'277)	(34'017)
Avances reçues sur travaux en cours	(23'393)	(27'286)
Total travaux en cours	7'766	11'031

Montants présentés au bilan :

Travaux en cours actifs	8'932	12'397
Avances sur travaux en cours	(1'166)	(1'366)
	7'766	11'031
Montant des produits comptabilisés durant l'exercice	40'513	27'534

La variation des travaux en cours se monte à KCHF -3'265 pour l'année 2015 (KCHF -5'139 pour l'année 2014).

Note 14 - Immobilisations corporelles

En KCHF	Au 31.12.2015					Total
	Terrains et immeubles ⁽¹⁾	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobili- sations	Immobili- sations en cours	
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2015	35'087	31'296	5'105	3'486	559	75'533
Acquisitions (*)	105	527	347	24	690	1'693
Cessions	-	(15)	-	(19)	-	(34)
Reclassements	169	138	86	-	(393)	-
Etat au 31.12.2015	35'361	31'946	5'538	3'491	856	77'192
Amortissements						
Etat au 01.01.2015	19'647	24'983	4'190	3'246	-	52'066
Amortissements	929	964	441	105	-	2'439
Cessions	-	(15)	-	(19)	-	(34)
Etat au 31.12.2015	20'576	25'932	4'631	3'332	-	54'471
Total net	14'785	6'014	907	159	856	22'721
(*) Dont acquisition en leasing	-	-	-	-	-	-
Valeur d'assurance incendie	38'872	51'007	-	-	-	89'879

En KCHF	Au 31.12.2014					Total
	Terrains et immeubles ⁽¹⁾	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobili- sations	Immobili- sations en cours	
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2014	31'624	29'562	4'656	3'414	1'074	70'330
Acquisitions (*)	3'462	774	449	56	462	5'203
Cessions	-	-	-	-	-	-
Reclassements	1	960	-	16	(977)	-
Etat au 31.12.2014	35'087	31'296	5'105	3'486	559	75'533
Amortissements						
Etat au 01.01.2014	18'816	24'057	3'866	3'134	-	49'873
Amortissements	831	926	324	112	-	2'193
Cessions	-	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.2014	19'647	24'983	4'190	3'246	-	52'066
Total net	15'440	6'313	915	240	559	23'467
(*) Dont acquisition en leasing	-	-	-	-	-	-
Valeur d'assurance incendie	34'365	51'007	-	-	-	85'372

⁽¹⁾ La rubrique Terrains et immeubles comprend pour KCHF 5'382 de terrains au 31.12.2015 et au 31.12.2014. Ce poste contient des terrains non bâtis proche de l'usine. Cette rubrique présente également des installations sur immeubles pour KCHF 1'016 au 31.12.2015 et KCHF 936 au 31.12.2014.

Les valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles en leasing sont de KCHF 221 au 31.12.2015 et de KCHF 253 au 31.12.2014.

Note 15 - Immobilisations incorporelles

En KCHF	Au 31.12.2015				
	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition					
Etat au 01.01.2015	188	133	2'643	-	2'964
Acquisitions	94	-	10	-	104
Cessions	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.2015	282	133	2'653	-	3'068
Amortissements					
Etat au 01.01.2015	188	133	2'606	-	2'927
Amortissements	19	-	16	-	35
Cessions	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.2015	207	133	2'622	-	2'962
Total net	75	-	31	-	106

En KCHF	Au 31.12.2014				
	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition					
Etat au 01.01.2014	188	133	2'600	-	2'921
Acquisitions	-	-	43	-	43
Cessions	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.2014	188	133	2'643	-	2'964
Amortissements					
Etat au 01.01.2014	188	133	2'583	-	2'904
Amortissements	-	-	23	-	23
Cessions	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.2014	188	133	2'606	-	2'927
Total net	-	-	37	-	37

Note 16 - Dettes financières

En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Comptes courant bancaires	-	55
Avances à termes fixes (1 à 3 mois) ¹⁾	9'700	11'500
Emprunt hypothécaire - part à court terme ²⁾	250	250
Total Dettes financières à court terme	9'950	11'805
Dettes envers l'actionnaire ³⁾	272	-
Emprunt hypothécaire - part à long terme ²⁾ - échéance 2027	2'700	2'950
Total Dettes financières à long terme	2'972	2'950
¹⁾ Taux moyen	2.50%	2.30%
²⁾ Taux moyen	3.00%	3.00%
³⁾ Taux moyen	3.00%	

Note 17 - Parties liées

Filiale comprise dans le périmètre de consolidation

	Siège	Activité	En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
			Capital social	% Intérêts	% Intérêts
Efimex SA	Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	600	100	100

Soldes au bilan avec des parties liées :

En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Travaux en cours, parties liées	108	944
- Cimolai SpA	108	944
Créances auprès de parties liées	124	795
- Sitindustrie Suisse SA	69	73
- Cimolai SpA	55	722
Dettes envers des parties liées	234	71
- Cimolai SpA	234	71

Transactions réalisées avec des parties liées :

En KCHF	2015	2014
Ventes de biens et prestations de service	39	1'845
- Cimolai SpA	39	1'845
Achats de biens et services	1'176	326
- Cimolai SpA	1'176	326
Produits financiers	2	2
- Sitindustrie Suisse SA	2	2
Charges financières	(6)	-
- Sitindustrie Suisse SA	(6)	-

Note 18 - Engagements

Engagements de leasing financiers

En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
A un an	56	92
A deux ans	32	56
A trois ans	2	32
A quatre ans	-	2
A cinq ans	-	-
Total	90	182

Engagements de leasing opérationnels

En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Total	15	21

Engagements en faveur de tiers

En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Cautionnements et garanties bancaires sur travaux effectués - Unité Constructions Métalliques	9'037	9'433
Cautionnements et garanties bancaires sur travaux effectués - Unité Tubes Inox	149	289
Total	9'186	9'722

Actifs mis en gage

En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Terrains et immeuble (valeur au bilan)	14'785	15'440
Constitution de gages	12'200	11'200
Utilisation de gages	12'200	9'200

Les garanties sont accordées par les banques au travers de garanties de restitution d'acompte ainsi que des garanties de bonne fin de travaux. Ces engagements sont donnés dans le cadre de marchés conclus avec nos clients constructions métalliques et tubes inox.

Ces actifs ont été mis en gage en faveur des banques afin de garantir les dettes bancaires (Note 16). Ils sont matérialisés par 2 cédules hypothécaires en 1er rang enregistrées sous les no 212365 et 212366 respectivement de KCHF 4'200 et KCHF 1'800 sur les parcelles no 1241 et no 1224 sises à Aigle. Une autre cédule en 1er rang enregistrée sous le no 256363 liée aux parcelles no 1168 et 1385 a été augmentée à KCHF 3'200 et a également été mise en gage. La cédule précédemment libre de gage, en 2^{ème} rang sur les parcelles 1168, 1224, 1241 et 1385 a été transformée en cellule de registre (ID.001-1998/003264), a été augmentée de KCHF 2'000 à KCHF 3'000 et a ensuite également été mise en gage en faveur d'une banque.

Actifs et Passifs éventuels

Aucun élément justifiant une mention dans le présent rapport n'a été identifié au 31.12.2015.

Note 19 - Comptes de régularisation

Actifs de régularisation

En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Produits à recevoir	586	93
Charges payées d'avance	606	70
Total Actifs de régularisation	1'192	163

Passifs de régularisation

En KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Charges à payer	1'130	831
Produits reçus d'avance	-	-
Total Passifs de régularisation	1'130	831

Note 20 - Provisions

En KCHF

Total provisions	Provision pour litiges	Provision pour restructuration	Total
Etat au 1er janvier 2015	420	-	420
Constitution	-	200	200
Utilisation	(420)	-	(420)
Transfert	-	-	-
Dissolution	-	-	-
Etat au 31 décembre 2015	-	200	200
dont provisions à long terme	-	-	-

En KCHF

Total provisions	Provision pour litiges	Provision pour restructuration	Total
Etat au 1er janvier 2014	420	-	420
Constitution	-	-	-
Utilisation	-	-	-
Transfert	-	-	-
Dissolution	-	-	-
Etat au 31 décembre 2014	420	-	420
dont provisions à long terme	-	-	-

Note 21 - Capital actions

	Droit de vote ¹	31.12.2015	31.12.2014
Actions au porteur			
Nombre d'actions au porteur, valeur nominale de CHF 200.00	57.26%	40'200	40'200
En KCHF		8'040	8'040
Sitindustrie Suisse SA	34.83%	24'453	24'453
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	3.77%	2'650	2'650
Actions nominatives			
Nombre d'actions nominatives, valeur nominale de CHF 200.00	42.74%	30'000	30'000
En KCHF		6'000	6'000
Sitindustrie Suisse SA	35.61%	25'000	25'000
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	7.12%	5'000	5'000
Valeur nominale totale du capital-actions en KCHF		14'040	14'040

¹ Situation au 31 décembre 2015

Note 22 - Prévoyance en faveur du personnel

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance (KCHF)	Excédent de couverture / découvert (-)	Part économique de l'entité		Variation par rapport à l'exercice précédent et avec effet sur le résultat durant l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2014			2015	2014
Institution de prévoyance	- ⁽¹⁾	-	-	-	954	954	1'216
Total	-	-	-	-	954	954	1'216

⁽¹⁾ Les comptes de l'institution ne sont pas encore clôturés, il s'agit donc d'une estimation de la situation financière au 31.12.2015.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée au 31.12.2015 ni au 31.12.2014.

La Caisse de prévoyance ZM au sein de la Fondation Collective Trianon présente un degré de couverture estimé à fin 2015 de 103% (2014 : 107%). Comme l'entier de la réserve de fluctuation des valeurs (objectif fixé à 21.7% au 31.12.2014) n'a pas été constitué à fin 2015, il n'existe pas d'excédent de couverture dans le sens de RPC 16.

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance (KCHF)	Excédent de couverture / découvert (-)	Part économique de l'entité		Variation par rapport à l'exercice précédent et avec effet sur le résultat durant l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2013			2014	2013
Institution de prévoyance	-	-	-	-	1'216	1'216	1'287
Total	-	-	-	-	1'216	1'216	1'287

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée au 31.12.2014 ni au 31.12.2013.

La Caisse de prévoyance ZM au sein de la Fondation Collective Trianon présente un degré de couverture à fin 2014 de 107% (2013 : 101%). Comme l'entier de la réserve de fluctuation des valeurs n'a pas été constitué à fin 2014, il n'existe pas d'excédent de couverture dans le sens de RPC 16.

Note 23 - Principaux taux de change

	Cours de fin d'année 2015	Cours de fin d'année 2014
1 USD	1.00100	0.99365
1 EUR	1.08738	1.20237
1 GBP	1.46770	1.54830

24. Evénements après la date de clôture

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 31 mars 2016 par le conseil d'administration, lequel a autorisé la publication. Les comptes annuels consolidés sont néanmoins soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 28 avril 2016.

Aucun événement qui aurait nécessité une modification de la valeur des actifs et des passifs ou d'une indication dans ce rapport ne s'est produit entre le 31 décembre 2015 et le 31 mars 2016.

**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES
COMPTES CONSOLIDÉS DE ZWAHLEN ET MAYR SA
A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE
ZWAHLEN ET MAYR SA, AIGLE**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Zwahlen et Mayr SA, comprenant le compte de résultat consolidé, le bilan consolidé, le tableau des fonds propres consolidés, le tableau de flux de trésorerie consolidé et l'annexe (pages 13 à 34) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Autre information

Les comptes consolidés de Zwahlen et Mayr SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes consolidés dans le rapport daté du 31 mars 2015.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Christelle Sierro Fardel
Experte-réviseur agréée

Martigny, le 31 mars 2016

Gouvernance d'entreprise

L'organisation et les principes de la comptabilité et du contrôle financier de Zwahlen & Mayr SA répondent aux exigences de la loi, aux recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise (CSBP), à la directive Corporate Governance (DCG) de la SIX Swiss Exchange entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2002 et de ses révisions jusqu'au 31 décembre 2015 ainsi qu'aux statuts de la société. Sauf mention spécifique, les informations données dans ce rapport reflètent la situation au 31.12.2015.

1. Structure du groupe et actionnariat

1.1 Structure du Groupe

Zwahlen & Mayr SA, fondée le 21 juillet 1948 dont le siège est à Zone industrielle 2 1860 Aigle, regroupe une unité de production Constructions Métalliques et une unité de production Tubes Inox.

Elle détient une seule participation (100%) la société Efimex SA, entreprise générale de construction, ayant son siège social à Aigle, au capital de CHF 600'000.

Zwahlen & Mayr SA est cotée au SIX Swiss Exchange depuis le 2 août 1996 sous le code ISIN **ZWM CH0002661731** et numéro de valeur **266'173**.

Au 31 décembre 2015, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à **CHF 7'589'760.-**

Au 29.02.2015, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à **CHF 7'553'580.-**

1.2 Actionnaires principaux

Au 31 décembre 2015, les actionnaires principaux de Zwahlen & Mayr SA étaient :

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA	5'000	7.12

Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	24'453	34.83
Personalvorsorgestiftung von Roll Infratec AG	2'650	3.77

La société Sitindustrie Suisse SA est détenue à 100% par la société Cimolai depuis le 29 mars 2012.

La société n'a pas connaissance de pacte d'actionnaires sur les actions de Zwahlen & Mayr SA.

1.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

2. Structure du capital

2.1. Capital émis et entièrement libéré

Le capital-actions émis de Zwahlen & Mayr SA s'élevait au 31 décembre 2015 à CHF 14'040'000.- Il est entièrement libéré.

2.2. Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Zwahlen & Mayr SA n'a pas émis de capital autorisé ni conditionnel.

2.3. Modification du capital

Il n'y a pas eu de modification de capital intervenue au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Le capital-actions de Zwahlen & Mayr SA est divisé en 70'200 actions d'une valeur nominale de CHF 200 chacune, toutes entièrement libérées, dont 30'000 actions nominatives numérotées de 1 à 30'000 et 40'200 actions au porteur numérotées de 1 à 40'200.

Chaque action donne droit à une voix lors de l'assemblée générale, ainsi qu'à un dividende proportionnel à la valeur nominale de l'action.

Seules les actions au porteur sont cotées à la bourse SIX Swiss Exchange.

Il n'existe pas de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscription des "nominees"

Toutes les cessions ou transmissions d'actions nominatives sont soumises à l'agrément préalable du conseil d'administration. Cette restriction vaut également pour la constitution d'un usufruit ou d'un gage. En 2015 aucune demande à cet égard n'a été soumise au conseil d'administration. Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les personnes morales et les sociétés de personnes ayant la capacité juridique qui se sont regroupées entre elles par des liens en capital et/ou en voix, par le biais d'une direction unique ou sous une forme analogue, ainsi que des personnes physiques ou morales, ou des sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'éluder les restrictions en matière d'inscription, sont considérées comme un seul acquéreur du point de vue de cette disposition.

Le conseil d'administration peut également refuser l'inscription au Registre des actions si, sur sa demande, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom ou pour son propre compte.

Les titres nominatifs émis, actions ou certificats d'actions, mentionnent expressément que leur transfert et leur nantissement sont soumis à l'agrément du conseil d'administration, avec référence à l'article correspondant des statuts.

La levée des privilèges statutaires et des restrictions de transfert peut être décidée à la majorité simple des actionnaires, conformément au Code des obligations.

2.7. Emprunts convertibles et options

Il n'existe pas d'emprunts convertibles, ni d'options.

3. Conseil d'administration

3.1.a. Membres du conseil d'administration

Jean-Claude Badoux, Professeur, Dr es sciences et Dr hc, administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 1999, est devenu président du conseil d'administration depuis le 29 avril 2011. Il est président honoraire de l'EPFL. Il a siégé au conseil d'administration du groupe Coop et de son bureau jusqu'à juin 2005, ainsi qu'à celui du CSEM (Centre suisse d'électronique et microtechnique) jusqu'à fin 2004. Il a été jusqu'à fin 2011 Vice-président de la Fédération Mondiale des Organisations d'ingénieurs (FMOI, 17 millions d'ingénieurs).

De nationalité suisse, il réside en Suisse. M. Jean-Claude Badoux a démissionné avec effet immédiat en date du 24.09.2015. L'intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale ou son successeur sera nommé est assuré par M. Mion, vice-président du conseil d'administration.

Luigi Mion, est administrateur et vice-président de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2015. Il est titulaire d'un diplôme de technicien de production industrielle. Il est engagé au sein de la Société Armando Cimolai en septembre 1961. Au sein de cette société, il occupe successivement les postes d'assistant de production, puis Responsable des achats logistique et montage. En 1989 il est nommé Responsable de l'ensemble des achats de la société Cimolai SPA, en 2006 il est promu Directeur avec la responsabilité du même service. En octobre 2010, il intègre le Conseil d'administration de la société Cimolai SPA. En parallèle, il assume de mars 2013 à décembre 2014 la conduite de la société Industrie Meccaniche Cimolai. Outre les mandats précités, il est Président de Cimolai Energy Srl et CEO de Cimolai Heavy Lift Srl. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Suite à la démission de M. Badoux, M. Mion assure l'intérim de la présidence du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Roberto Raggiotto est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012. Il est licencié en économie de l'Université de Trieste et possède également un diplôme de comptabilité. Il travaille depuis 1996 pour le compte du groupe Cimolai, auprès duquel il a exercé successivement les fonctions de comptable, de responsable du contrôle de gestion et enfin, depuis 2008, de directeur administratif et financier. En avril 2011 il devient administrateur de la société Romaro Engineering SRL en Italie. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Pierpaolo Rossetto est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012. Il possède un diplôme d'ingénieur de l'Université de Padoue. Depuis 30 ans, il travaille pour le compte de la société Cimolai, pour laquelle il a exercé différentes fonctions, notamment celles de chef de projet, de manager puis de directeur. M. Rossetto possède une très vaste expérience dans la fourniture et l'assemblage de structures métalliques complexes telles que des ponts, des viaducs ou des bâtiments. De nationalité italienne, il réside en Italie.

3.1.b. Membres du conseil d'administration.

MM. Mion, Raggiotto et Rossetto sont employés de la Société Cimolai Spa dans laquelle ils ont un rôle de direction opérationnelle comme indiqué dans le descriptif ci-dessus.

3.2. Autres activités et groupement d'intérêt

Aucun membre du conseil d'administration et de la direction n'a d'autres fonctions importantes que celles figurant dans les profils des membres du conseil d'administration (chiffre 3.1)

3.3. Interdépendances

Abrogé

3.4. Election et durée du mandat

3.4.1. Procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

L'assemblée générale élit individuellement pour une durée d'un an :

- Les membres du Conseil d'Administration
- Le Président du Conseil d'Administration
- Les membres du Comité de rémunération
- Le représentant indépendant des actionnaires minoritaires

L'assemblée générale du 29 avril 2015 a ratifié la proposition du conseil d'administration d'élire Monsieur Laurent Nicod, avocat-notaire à Monthey, comme représentant indépendant du 29 avril 2015 au 28 avril 2016.

Toutes les personnes élues au sein des organes ci-dessus sont rééligibles.

La limite d'âge des membres du conseil est, en règle générale, fixée à 75 ans.

3.4.2 . Première élection et terme du mandat

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre	Membre depuis	Terme mandat	Exécutif/ non exécutif
Jean-Claude Badoux	CH	1935	Président	18.06.1999	24.09.2015 (démission)	non exécutif
Luigi Mion	I	1945	Vice-Président Président par intérim	28.04.2016 25.9.2015	Avril 2016 Avril 2016	exécutif exécutif
Roberto Raggiotto	I	1969		30.04.2012	Avril 2016	non exécutif
Pierpaolo Rossetto	I	1956		30.04.2012	Avril 2016	non exécutif

3.5 Organisation interne

3.5.1 Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Outre les tâches inaliénables et intransmissibles décrites par la loi, le conseil d'administration définit les objectifs stratégiques et attribue les moyens humains et financiers pour les réaliser. Il examine régulièrement les règlements et directives qu'il a édictés et les adapte en fonction des besoins. Il contrôle en particulier l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne (SCI) de la société, ainsi que l'observation stricte du Règlement de cotation et des autres dispositions applicables de la SIX Swiss Exchange SA.

Le président du conseil d'administration assure la direction du conseil dans l'intérêt de la société. Il veille à ce que la préparation, la délibération, la prise de décisions et l'exécution de celles-ci se déroulent correctement. Il est le garant de l'information des membres du conseil et veille, en collaboration avec la direction, à mettre à leur disposition en temps utile les documents nécessaires.

Le conseil d'administration a institué trois comités du conseil : le comité exécutif, le comité d'audit et le comité de rémunération et nomination.

3.5.2 Composition, attributions et délimitation des compétences des comités du conseil d'administration

Comité exécutif du conseil

La supervision de la gestion courante de la société est déléguée au comité exécutif du conseil d'administration formé de MM. Jean-Claude Badoux, jusqu'au 24.9.2015, Luigi Mion (président) dès le 25.9.2015, Roberto Raggiotto et Pierpaolo Rossetto.

Le comité exécutif du conseil agit conformément à la stratégie décidée par le conseil d'administration et dans l'intérêt de la société. Il se tient régulièrement au courant de la marche des affaires, et contrôle le respect des budgets et l'application des procédures d'acquisition et de réalisation des affaires. Il s'assure que les risques significatifs de l'entreprise sont identifiés et maîtrisés. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Comité d'audit

Le comité d'audit est formé de MM. Roberto Raggiotto (président) et Pierpaolo Rossetto. Il bénéficie d'un accès sans restriction à tous les collaborateurs, documents, livres, archives et locaux de la société.

Le comité d'audit supervise les processus internes de reporting financier de la société et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de l'organe de révision externe. Il s'assure de l'indépendance de ce dernier et du suivi de ses recommandations par la direction. Il veille à la conformité de la comptabilité aux règles applicables en la matière et à la mise à disposition des collaborateurs des unités de production des informations financières indispensables à la conduite des affaires. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Il fournit au conseil d'administration des recommandations relatives à la présentation des comptes statutaires et consolidés à l'assemblée générale

Comité de rémunération et de nomination

Le comité de rémunération et nomination est composé de M. Jean-Claude Badoux (président), jusqu'au 24.09.2015 et de M. Luigi Mion, les deux élus lors de l'assemblée générale du 29 avril 2015.

A la suite de la démission de M. Badoux le 24 septembre 2015, le Conseil d'administration a désigné à l'unanimité M. Roberto Raggiotto comme membre, M. Luigi Mion assumant la présidence.

Le comité de rémunération et de nomination supervise la politique de rémunération de la société. Il veille à ce que les rémunérations soient en ligne avec le niveau pratiqué par les entreprises de la branche et en rapport avec la contribution réelle au succès de l'entreprise, sans créer de fausses incitations. Conformément aux dispositions de l'ORAb (Ordonnance sur les rémunérations abusives), il propose avec l'aval du Conseil d'administration les limites maximales des rémunérations pour l'année suivante ainsi que les montants complémentaires pour acceptation. Ceux-ci seront validés par l'assemblée générale.

Il établit un rapport à l'attention de l'assemblée générale sur les rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale.

Il prépare la procédure soumettant à l'assemblée générale des actionnaires les propositions de nomination d'administrateurs et propose au conseil d'administration les candidatures de membres de la direction, après avoir si nécessaire entendu les candidats.

3.5.3 Méthode de travail du conseil d'administration et de ses comités

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, mais au moins quatre fois par an, soit tous les trimestres. La durée moyenne des séances est de 4 heures. L'ordre du jour et la documentation nécessaire sont envoyés avant les séances aux membres du conseil. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Les directeurs sont, dans la règle, invités à participer à toute ou partie des séances avec voix consultative. En 2015, le conseil d'administration a tenu sept séances, sur convocation de son président.

Le comité exécutif du conseil se réunit généralement 1 fois par trimestre en alternance avec une séance du conseil d'administration. Si la marche des affaires l'exige le président peut convoquer des séances. La durée moyenne des séances est de 4 heures. Le directeur général et les directeurs-adjoints sont invités à participer aux séances avec voix consultative. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2015, le comité exécutif a tenu deux séances.

Le comité d'audit tient au minimum deux séances par année, sur la base des boucllements au 30 juin et au 31 décembre. La durée moyenne des séances est de 3 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2015, le comité d'audit a tenu deux séances, sur convocation de son président.

Le comité de rémunération et de nomination se réunit au moins deux fois par année, en janvier pour approuver les augmentations de salaire proposées par la direction, arrêter les salaires des directeurs et des membres des comités de direction, et au cours du 1^{er} trimestre pour préparer les propositions de nomination à présenter au conseil d'administration, décider la part variable de la rémunération des cadres. La durée moyenne des séances est de 2 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. En 2015, le comité de rémunération et de nomination a tenu deux séances, sur convocation de son président.

Chaque comité prépare et instruit à l'attention du conseil d'administration les dossiers relatifs à leurs sphères de compétences.

Les administrateurs peuvent poser, lors des séances du conseil, toutes questions relatives à l'activité des comités précités.

3.6 Compétences

Outre les attributions intransmissibles et inaliénables découlant de l'art. 716a CO, le conseil d'administration se réserve en particulier les compétences suivantes :

- définition de la stratégie, en particulier du développement de secteurs d'activité et de marchés nouveaux,
- création ou dissolution des succursales et des sociétés détenues directement ou indirectement par l'entreprise,
- modification du capital - actions des sociétés détenues directement ou indirectement,
- détermination des règles applicables à l'acquisition ou à la vente des actions de la société,
- approbation du budget annuel de la société, du budget consolidé, de leurs adaptations en cours d'année et des investissements non prévus au budget,
- approbation des comptes annuels soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et examen régulier des garanties financières et autres engagements hors bilan.

Le conseil d'administration a, jusqu'au 24 septembre 2015, délégué la conduite opérationnelle de l'ensemble de la société à un seul directeur général, Monsieur Eric Aigroz. A compter du 25 septembre 2015, le conseil d'administration a décidé de confier la supervision de la conduite opérationnelle au Président par intérim, M. Luigi Mion, en le nommant également Chief Executive Officer tout en laissant à M. Eric Aigroz la responsabilité de la conduite de la société, en particulier de la coordination des activités des unités de production, déchargeant ainsi le comité exécutif de toute tâche de nature opérationnelle.

La gestion de l'administration et des finances est confiée à un directeur administratif et financier, qui porte la responsabilité de la gestion de son domaine de compétence, en particulier du bon fonctionnement du Système de contrôle interne (SCI). Ce directeur apporte en outre à la direction et aux divers collaborateurs le soutien administratif et financier nécessaire à la bonne marche des deux unités de production (comptabilité industrielle, suivi des encaissements, gestion de la trésorerie, étude du financement d'investissements, etc.).

3.7 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production et d'Efimex SA (entrées et portefeuille des commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), le compte de perte et profits et le bilan de la société, l'état de la trésorerie, les garanties et les engagements hors bilan, la relève et la formation du personnel, et un rapport sur les systèmes qualité, sécurité, environnement (QSE), de contrôle interne (SCI) et de gestion des risques sont à la disposition des administrateurs avant chaque séance du conseil d'administration. Ces éléments sont présentés par le directeur général, le directeur administratif financier et les directeurs-adjoints et le cas échéant, commentés par les membres du comité exécutif. Les administrateurs peuvent ainsi obtenir toutes les informations souhaitées et faire toutes propositions utiles à la bonne marche de la société.

De même, avant chaque réunion ordinaire du comité exécutif, la direction de la société établit et fait parvenir aux membres de ce comité, un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production et d'Efimex SA (entrées et portefeuille de commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), éléments présentés et commentés par le directeur général et les directeurs-adjoints concernés.

La description du système de gestion des risques figure dans les annexes aux comptes statutaires en page 58

4. Direction

4.1 Membres de la direction

Le CEO et le Directeur Général sont assistés dans leur tâche par deux comités de direction, un dans chaque unité de production et est présidé par le Directeur Général ; les autres membres ayant une voix consultative.

En 2015, les deux comités de direction sont composés comme suit :

Comité de direction de l'unité Constructions Métalliques

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Luigi Mion	IT	1945	CEO
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	CH	1961	Directeur adm. et financier
Stefan Walt	CH	1963	Directeur adjoint CM (Suisse)
Christian Charpin	CH/F	1955	Directeur adjoint CM (EU)
Nadir Moussaoui	CH	1970	Ingénieur soudure
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

Luigi Mion : Son parcours professionnel est décrit sous la rubrique 3 propre au Conseil d'administration.

Eric Aigroz est directeur général de la société depuis le 1^{er} avril 2008, après avoir été directeur de l'unité de production Tubes Inox depuis juillet 2000. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ETS en mécanique, il a occupé de 1981 à 1984 la fonction de responsable de production auprès de Steiger SA. Entré au service du groupe en février 1985, il est d'abord responsable de production d'Efimex SA, filiale à 100 % de Zwahlen & Mayr SA, puis, dès 1994, du secteur tubes soudés de l'unité de production Tubes Inox. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Yves Bosson assume la charge de directeur administratif et financier depuis le 1^{er} septembre 2008. Il est titulaire d'un diplôme d'expert en finance et controlling. Après six années d'activité auprès d'ATAG Fiduciaire Générale SA, il est entré au service de la société DuPont Polymer Powders Switzerland comme chef administratif et financier. Il a ensuite participé à l'implémentation de projets informatiques de gestion comptable et financière dans les diverses unités européennes du groupe DuPont de Nemours. Il est conseiller général de Bulle depuis

2010. A la suite de l'assemblée générale du 30 avril 2013, il devient secrétaire hors conseil de la société Zwahlen & Mayr SA. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Stefan Walt est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités sur le territoire national et du service Ventes & Marketing. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL, il est entré au service de la société en février 2001 en qualité d'ingénieur responsable d'affaires. Auparavant, il a occupé durant 13 ans la fonction d'ingénieur chef de projet dans les bureaux d'ingénieurs Boss à Renens, puis H. Ruppen à Monthey. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Christian Charpin est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités à l'étranger. Entré au service de la société en octobre 2006, comme directeur d'Efimex Entreprise générale, société du groupe Zwahlen & Mayr, charge qu'il exerce toujours, il a été nommé gérant de la succursale ZM-France en juillet 2007. Ingénieur diplômé de l'IPI de Colmar (F), il a exercé son activité dans diverses sociétés du groupe Bouygues durant près de quinze ans, avant de diriger, huit années durant, l'entreprise générale de construction SEICCF active en Pologne, Hongrie, Roumanie et Russie. Double national suisse et français, il réside en Suisse.

Nadir Moussaoui est Ingénieur en soudure. Entré dans la société en 2002 comme responsable d'affaires, il a été nommé fondé de pouvoir en 2006. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL et d'un diplôme européen d'ingénieur en soudure. Après avoir été actif durant trois ans dans l'entreprise de constructions métalliques Sottas SA, il a passé quatre ans aux Etats-Unis, où il a obtenu un Master en sciences à l'université du Texas à Austin. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

François Rappo est responsable des systèmes qualité, sécurité, environnement et informatique de Zwahlen & Mayr SA. Il est entré dans la société en novembre 1992 comme chef d'atelier d'Efimex SA, société du groupe Zwahlen & Mayr. Il devient responsable en 1996 de l'assurance qualité de l'unité Tubes Inox. Nommé fondé de pouvoir le 1^{er} janvier 2004, il est titulaire d'un CFC de constructeur, d'un diplôme de chargé de sécurité CFST et d'un postgrade HEG en management.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Comité de direction de l'unité Tubes Inox

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Luigi Mion	IT	1945	CEO
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	CH	1961	Directeur adm. et financier
David Auer	CH	1966	Directeur commercial
Arnaud Marson	F	1975	Responsable production
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

David Auer est directeur commercial depuis janvier 2001. Titulaire d'un CFC d'employé de commerce, il est entré au service de la société en novembre 1998 comme chef de vente. Fondé de pouvoir depuis juillet 2000, il assume la tâche de responsable commercial de l'unité Tubes Inox. Avant son entrée dans la société, il a été chef de vente chez Rüeegg SA à Crissier. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Arnaud Marson est responsable de production en titre depuis janvier 2011. Titulaire d'un brevet de technicien supérieur en productique, il est engagé en 2001 en qualité de responsable qualité environnement sécurité au sein de la fonderie A Neeser SA à Morges. En 2002 il entre au service de Zwahlen & Mayr comme responsable du contrôle qualité de l'unité tubes inox.

En 2009 il assume la coordination des productions Tubes Soudés et Tubes Etirés. Il a été conseiller de la municipalité de Saint Gingolph en France de 2008 à 2013. De nationalité française, il réside en France.

Les comités de direction se réunissent aussi souvent que nécessaire, mais en général une fois par mois, afin de discuter de la marche des affaires et de l'activité opérationnelle des unités de production respectives. Chaque

séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé pour information aux membres du comité exécutif du conseil. Des membres de ce dernier peuvent assister aux séances, afin de se tenir au courant de la marche des affaires.

4.2 Autres activités ou groupement d'intérêts

Il n'y a pas d'autres activités importantes ou mandats politiques autres que ceux figurant ci-dessus dans les profils individuels des membres de la direction.

4.3 Contrats de management

Il n'existe pas de contrat de management confié à des tiers.

5. Rémunération, participations et prêts

5.1. Contenu et procédure des rémunérations et des programmes de participation

Tous les membres du conseil d'administration reçoivent une rémunération fixe en fonction de leur responsabilité au sein du conseil et des comités. Le Conseil d'administration peut demander des prestations spécifiques à l'un de ses membres. La rémunération de celles-ci est fixée par le conseil qui la détermine en fonction du temps nécessaire et la complexité du sujet traité. Si ces dernières, rajoutées aux rémunérations usuelles, dépassent les limites maximales fixées par l'assemblée générale, les montants supérieurs à la limite autorisée seront validés à posteriori par l'assemblée générale suivante. Il n'est pas fait appel à des conseils extérieurs.

Les membres du conseil n'ayant pas de rôle exécutif, aucune des rémunérations ci-dessus ne dépend des résultats de la société.

Le montant des honoraires annuels du président du Conseil d'administration et du Vice- président ont été diminués de 5'000 CHF passant de 30'000 en 2014 à 25'000 en 2015 pour le Président et de 25'000 à 20'000 pour le Vice-Président. Aucun mandat spécifique n'a été demandé à un membre du Conseil d'Administration.

La rémunération globale octroyée au Conseil d'administration pour 2015 a diminué de 19% par rapport à celle de l'année 2014.

La rémunération des directeurs et du personnel d'encadrement comporte une part fixe et une part variable. Il n'existe pas de plan d'actions ni d'options afin de permettre aux administrateurs ou aux membres de la Direction d'obtenir des actions à des conditions avantageuses.

Chaque début d'année, le comité exécutif en accord avec le directeur général fixe des objectifs financiers globaux pour l'entreprise et plus spécifiquement à chaque unité de production. L'atteinte ou le dépassement de ces objectifs détermine la part variable de la rémunération. Pour ce faire, la prime de base est majorée d'un coefficient variant de 0 à 2. Afin de tenir compte des performances individuelles, la prime attribuée sur la base des résultats quantitatifs est pondérée par un coefficient s'étalant de 0.8 à 1. L'attribution de ce coefficient est à la discrétion de la direction générale.

La rémunération variable peut représenter entre 0 et 20% d'un salaire annuel de 100'000 CHF et plus, et entre 0 et 12% d'un salaire inférieur à 100'000 CHF. Toutes les rémunérations sont payées en espèces, il n'a été fait aucun paiement en actions.

Il n'y a pas eu de rémunération variable pour 2015.

La fixation annuelle de la rémunération fixe des membres de la direction tient compte du coût de la vie ainsi que la moyenne des ajustements octroyés aux collaborateurs. Ces éléments peuvent être majorés ou minorés par décision du comité de rémunération en fonction de l'efficacité de l'intéressé.

La partie fixe de la rémunération aux membres de la Direction a été réduite de 5% à compter du 1^{er} juillet 2015, de la même manière que celle pour le personnel de l'unité Constructions métalliques. Cela représente une diminution de 2.5% sur une base annuelle.

La rémunération des membres du conseil d'administration, des directeurs et des membres des comités de direction est fixée par le comité de rémunération et de nomination une fois par an, cas particuliers réservés. Conformément aux dispositions de l'ordonnance sur les rémunérations abusives, les rémunérations globales du Conseil d'administration et de la Direction Générale n'ont pas dépassé les limites maximales fixées par l'assemblée générale, soit 85'000 CHF pour le Conseil d'Administration et 279'500 CHF pour la Direction Générale.

Il n'est pas possible d'établir un benchmark sur les niveaux de rémunération, car les sociétés du secteur d'activité n'ont pas l'obligation de publier.

Aucun avantage ou prestation de sortie n'est prévu lors du départ d'un administrateur ou d'un membre de la direction de la société. En 2015 lors de leur départ, aucun membre de la Direction n'a bénéficié d'avantages. De même, il n'a pas été versé de primes d'arrivée (« *golden handshakes* ») lors de l'arrivée des nouveaux administrateurs.

Un rapport de rémunération détaille les rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale, page 49

6 Droits de participation des actionnaires

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les statuts de la société ne dérogent pas à l'article 689 CO en ce qui concerne le droit de participation des actionnaires à l'assemblée générale ou de la représentation de leurs actions par des tiers librement désignés.

6.2 Quorums statutaires

L'assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections conformément aux articles 703 et 704 CO.

6.3 Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale se fait, vingt jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille officielle suisse du commerce*. Elle figure en outre sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch sous la rubrique "*investisseurs*" et la sous-rubrique "*communiqué de presse*"

La convocation comporte les mentions exigées par l'art. 700 al.2 CO. Elle mentionne en outre la mise à disposition des actionnaires, au siège de la société, du rapport de gestion et du rapport du réviseur externe, vingt jours au moins avant l'assemblée.

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Une demande d'inscription à l'ordre du jour doit être effectuée selon l'art. 699 al.3 et 4 CO.

Aux termes de l'art. 699 al. 3 CO, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 10% pour cent au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Conformément à l'art. 699 al. 4 CO, si le conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants.

Toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être reçue par la société au plus tard le 28 février de l'année de l'assemblée générale. Ce délai et la date limite sont rappelés dans la convocation publiée dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.5 Inscription au registre des actions

La société ne connaît pas de règle statutaire régissant la date limite d'inscription des détenteurs d'actions nominatives au registre des actionnaires.

7 Prise de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

La société n'a pas de clause d'*opting out* / *opting up* dans ses statuts.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle dans la société. Zwahlen & Mayr SA n'a notamment pas conclu d'accord relatif aux prises de contrôle avec les membres du conseil d'administration, le directeur général ou d'autres membres dirigeants.

8. Organe de révision

8.1 Durée du mandat de révision et durée de fonction du réviseur responsable

L'assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2015 a nommé comme réviseur externe, pour un an, la société de révision FIDAG SA à Martigny.

Le réviseur responsable du mandat de révision 2015 est M. Jean-Claude De Iaco

8.2 Honoraires de révision

Les honoraires 2015 de la Fiduciaire FIDAG SA pour l'audit intermédiaire et final représentent un montant de CHF 52'000.-

8.3 Honoraires supplémentaires

Aucun honoraire supplémentaire n'a été facturé pour l'exercice 2015.

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Le comité d'audit du conseil d'administration a pour tâche de contrôler régulièrement l'efficacité du réviseur externe et de s'assurer de la qualité, de l'intégrité et de la transparence de ses rapports. Il analyse avant l'audit final le programme et les procédures y relatives. A l'issue, en collaboration avec les réviseurs, il examine les résultats. Avant l'assemblée générale, le comité d'audit évalue les performances, l'indépendance et les honoraires du réviseur. Sur la base de son étude, il propose au conseil d'administration de soumettre sa candidature à l'assemblée des actionnaires.

La vérification du SCI est faite de manière régulière ou sous mandat du comité d'audit. Sur la base des constatations qui en résultent, des recommandations sont faites au comité d'audit afin d'améliorer son efficacité.

En 2015, le suivi et le développement du SCI ont fait l'objet de deux séances entre le comité d'audit et la direction.

Le réviseur externe établit en principe deux « management letters », l'une suite à la révision intermédiaire, l'autre pour les comptes annuels 31 décembre. Elles contiennent des observations relatives aux postes importants du compte de pertes et profit et du bilan, ainsi que des recommandations pour remédier aux faiblesses constatées dans l'organisation. Les « management letters » sont présentées au comité d'audit et commentées par le réviseur.

En 2015 le réviseur externe a participé à une séance du comité d'audit.

9. Politique d'information

La société donne régulièrement des informations commerciales et financières sur

- les modifications de l'organisation de la société,
- les constructions importantes en cours,
- les références de l'unité Constructions métalliques,
- les résultats financiers semestriels et annuels de la société.

La personne de contact pour toute information est : M. Yves Bosson Directeur Administratif et Financier (yves.bosson@zwahlen.ch) adresse postale : Zwahlen & Mayr SA, case postale 17 1860 Aigle, Suisse, téléphone 024.468.46.46, télécopie 024.468.46.00.

Les informations financières sont publiées dans le respect des règles édictées par SIX concernant la publicité événementielle, les communiqués étant disponibles lors de leur diffusion simultanément sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch. Le lien "*investisseurs*" situé sur la page d'accueil du site permet un accès direct aux renseignements. Les informations générales et les données financières et de gouvernance d'entreprise sont disponibles en principe en français (système Push, lien : http://www.zwahlen.ch/p_i_accueil.html). Les personnes qui souhaitent recevoir les informations financières de la société peuvent s'inscrire à une liste d'envoi à partir d'un formulaire publié sur le site (système pull, lien : http://www.zwahlen.ch/formulaire_contact_financier.html).

Les informations sur les résultats semestriels sont en outre communiquées dans les principaux journaux économiques de Suisse. Le rapport annuel de gestion est disponible sur demande auprès de l'administration de la société.

Rapport de rémunération

1. Introduction

Conformément aux dispositions en vigueur, ce rapport de rémunération communique les rémunérations du Conseil d'Administration et du Directeur Général de Zwahlen & Mayr SA.

Il présente la politique et la structure des rémunérations ainsi que la nature et le montant de celles-ci au cours de la période sous revue, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Il répond aux dispositions contenues dans l'ORAb qui exige des sociétés cotées en bourse l'établissement d'un rapport à l'attention des actionnaires.

2. Procédure et principe de fixation des rémunérations

2.1. Compétence

La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par le Comité de rémunération et de nomination. Il décide également en règle générale en début d'année de la rémunération globale du Directeur Général. Les rémunérations du Conseil d'administration et du Directeur Général, fixées par le Comité de rémunération, sont comprises dans les limites autorisées par l'assemblée générale.

2.2. Principe pour la fixation des rémunérations

Les membres du Conseil d'administration reçoivent une rémunération fixe en fonction de leur responsabilité au sein du conseil et des divers comités auxquels ils participent. Les membres du conseil n'ayant pas de rôle exécutif, leur rémunération ne découle pas des résultats de la société. Celle-ci est fixée sur la base des montants maximaux autorisés par l'assemblée générale précédente, pour la période suivante.

Il n'existe pas de plan d'actions, ni d'options permettant aux administrateurs ou au Directeur Général d'obtenir des actions à des conditions préférentielles.

Le Conseil d'administration peut demander des prestations spécifiques à l'un de ses membres. La rémunération de celles-ci est fixée par le Comité de nomination et rémunération qui la détermine en fonction du temps nécessaire et de la complexité du sujet traité. Si la rémunération d'une prestation fournie en cours d'exercice ajoutée à la rémunération usuelle dépasse les limites maximales fixées par l'assemblée générale, le Conseil d'administration demandera à celle-ci de valider a posteriori les montants complémentaires.

2.3. Rémunération du Directeur Général

Le Chief Executive Officer (CEO) ne perçoit aucune rémunération supplémentaire à celle reçue en qualité d'administrateur. Cette fonction est assumée dans le cadre de son mandat d'administrateur.

La rémunération du Directeur Général comporte une part fixe et une part variable.

La part fixe est inscrite dans le contrat de travail, elle représente entre 80 et 100% de la rémunération totale et est versée en 13 mensualités égales.

La part variable est déterminée en fonction de la réalisation des objectifs financiers globaux fixés par le comité exécutif. La réalisation ou le dépassement de ces objectifs détermine la part variable de la rémunération. En fonction de ce résultat, un coefficient est calculé qui peut varier de 0 à 2. La part variable est déterminée en deux phases. Premièrement, le salaire annuel de base est divisé par un facteur de 90%. La part variable est déterminée en appliquant le coefficient précité (0 à 2) sur le quotient ainsi obtenu duquel le salaire annuel de base est retranché.

2.4. Frais

Aucun frais n'est payé au CEO. Ses frais d'hébergement et de repas, lorsqu'il est en Suisse pour Zwahlen & Mayr SA, sont directement pris en charge par la société.

Outre le règlement sur l'indemnisation des frais, valable pour tous les collaborateurs, les frais de représentation octroyés au Directeur Général sont de mêmes natures que ceux alloués aux autres membres de la Direction. Ils ont été validés par l'administration fiscale du canton de Vaud.

2.5. Prestations de prévoyance

Aucune prestation de prévoyance extraordinaire n'est fournie au Directeur Général. Il bénéficie, comme l'ensemble des cadres inscrits au registre du commerce, d'un plan de prévoyance en primauté de cotisations. Les charges de prévoyance et les charges sociales englobent les cotisations de l'employeur aux assurances sociales ainsi que celles pour la prévoyance obligatoire et sur-obligatoire en faveur du personnel. La part variable de la rémunération n'est pas prise en compte dans le salaire soumis à la prévoyance.

2.6. Contrat de travail

Il n'a pas été établi de contrat de travail avec le CEO.

Le Directeur Général dispose d'un contrat de durée indéterminée. Comme l'ensemble des cadres signataires ayant plus de dix années de service, le préavis au délai de congé est de six mois.

3. Montant des rémunérations pour 2015

3.1. Rémunération du Conseil d'administration

La rémunération annuelle du président du Conseil d'administration est fixée à CHF 25'000.- bruts. Celle du Vice-Président à CHF 20'000.- bruts et les deux autres administrateurs perçoivent chacun CHF 15'000.- bruts. Pour les administrateurs non-résidents, l'impôt à la source est retenu des montants précités. Les honoraires du Président et du Vice-Président ont été réduits de CHF 5'000.- ce qui représente une diminution de 17 et 20%. Les rémunérations sont payées sur la base de l'année civile prorata temporis.

2015

Fonction	Nom Prénom	Montant brut CHF	Montant net CHF
Président du Conseil du 29.04.2015 au 24.09.2015	Badoux Jean-Claude	18'750	18'650
Vice-Président du 29.04.2015 au 24.09.2015 Président ad interim depuis le 25.09.2015	Mion Luigi	13'340	10'005
Vice-Président Du 29.04.2014 au 29/04/2015	Bottecchia Carmelo	6'670	5'002
Membre	Raggiotto Roberto	15'000	11'250
Membre	Rossetto Pierpaolo	15'000	11'250

2014

Fonction	Nom Prénom	Montant brut CHF	Montant net CHF
Président du Conseil d'administration	Badoux Jean-Claude	30'000	29'320
Vice-Président	Bottecchia Carmelo	25'000	18'750
Membre	Raggiotto Roberto	15'000	11'250
Membre	Rossetto Pierpaolo	15'000	11'250

Les montants indiqués ci-dessus représentent la rémunération globale versée aux membres du conseil d'administration.

3.2. Rémunération du Directeur Général

Pour 2015, la part fixe de la rémunération s'est élevée à 100%. Il n'a pas été alloué de rémunération variable pour 2015.

Aucune autre rémunération n'a été versée en 2015 au Directeur Général.

Durant la période sous revue, aucune augmentation ne lui a été accordée. A compter du 1^{er} juillet 2015, la part fixe de sa rémunération a été diminuée de 5%.

2015

Nom Prénom	Rémunération Fixe	Rémunération Variable	Charges sociales	Total
Aigroz Eric	227'227	0	32'568	259'795

2014

Nom Prénom	Rémunération Fixe	Rémunération Variable	Charges sociales	Total
Aigroz Eric	233'051	12'948	33'456	279'455

3.3. Rémunération des autres membres des comités de direction**2015**

	Rémunération Fixe	Rémunération Variable	Charges sociales	Total
Autres membres	992'519	0	223'891	1'216'410

2014

	Rémunération Fixe	Rémunération Variable	Charges sociales	Total
Autres membres	1'007'682	41'485	229'466	1'278'633

3.4. Rémunérations versées à d'anciens membres des organes

Aucune rémunération n'a été versée à d'anciens membres des organes durant l'exercice écoulé.

3.5. Attributions d'actions ou d'options au cours de l'exercice

Aucune action ni option n'a été attribuée ou vendue à un prix préférentiel durant l'exercice écoulé.

3.6. Honoraires supplémentaires et indemnités de départ

Aucun honoraire ni indemnité de départ n'a été accordés durant l'exercice écoulé.

3.7. Prêts aux organes

Aucun prêt n'a été consenti durant l'exercice écoulé et aucun prêt n'est accordé à ce jour.

4. Approbation du rapport de rémunération

Ce rapport de rémunération assure la transparence du système de rémunération et met en évidence les montants versés par Zwahlen et Mayr SA en 2015 à son Conseil d'administration et à son Directeur Général, instances soumises à l'ORAb.

Le Conseil d'administration soumettra ce rapport de rémunération à l'approbation de l'assemblée générale du 28 avril 2016.

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES
DE ZWAHLEN ET MAYR SA, A AIGLE**

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération (chapitre 3 ; pages 50 à 51) de Zwahlen et Mayr SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

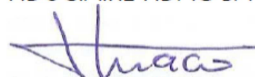
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Zwahlen et Mayr SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Christelle Sierrò Fardel
Experte-réviseur agréée

Martigny, le 31 mars 2016

COMPTES STATUTAIRES
Bilan

EN KCHF
ACTIFS

	31.12.2015	31.12.2014
Liquidités et équivalents de liquidités	6'719	5'411
Créances clients envers des tiers	8'819	8'614
Créances clients, parties liées	200	905
Créances fiscales	741	1'226
Autres créances	115	298
Stocks	7'358	8'010
Travaux en cours	28'951	34'196
Travaux en cours, parties liées	226	2'695
Actifs de régularisation	1'192	163
Total actifs circulants	54'321	61'518
Terrains et immeubles	11'892	12'455
Installations techniques et équipements	2'392	2'828
Outillage industriel et commercial	906	915
Autres immobilisations corporelles	101	214
Immobilisations en cours	856	559
Immobilisations corporelles	16'147	16'971
Autres immobilisations incorporelles	93	37
Immobilisations incorporelles	93	37
Total actifs immobilisés	16'240	17'008
TOTAL ACTIFS	70'561	78'526

COMPTES STATUTAIRES**Bilan****EN KCHF****PASSIFS**

	31.12.2015	31.12.2014
Dettes bancaires portant intérêts	9'950	11'793
Fournisseurs envers des tiers	9'257	7'884
Fournisseurs, parties liées	234	71
Avances sur travaux en cours	23'393	27'286
Dettes fiscales	31	48
Autres créanciers	576	1'112
Autres créanciers, stés du Groupe portant intérêts	359	-
Part à court terme des engagements de leasing	56	92
Passifs de régularisation	1'130	831
Provision p/frais de recherche et développement	400	400
Provisions p/litige et risques produits	200	420
Provision p/risques industriels et travaux de garantie	1'377	1'377
Capitaux étrangers à court terme	46'963	51'314
Dettes bancaires portant intérêts	2'700	2'950
Dettes envers l'actionnaire portant intérêts	272	-
Engagements de leasing à long terme portant intérêts	34	90
Capitaux étrangers à long terme	3'006	3'040
Total capitaux étrangers	49'969	54'354
Capital-actions	14'040	14'040
Réserve légale issue du bénéfice	2'754	2'754
Réserves statutaires et réglementaires issues du bénéfice	1'100	1'100
Report de bénéfice de l'exercice précédent	6'278	6'911
Résultat de l'exercice	(3'580)	(633)
Réserves facultatives issues du bénéfice / pertes cumulées	3'798	7'378
Total capitaux propres	20'592	24'172
TOTAL PASSIFS	70'561	78'526

COMPTES STATUTAIRES
Compte de résultat

En KCHF

	2015	2014
Chiffre d'affaires net	74'668	69'309
Variation des travaux en cours	(3'821)	(4'699)
Variation des stocks produits finis et semi-finis	(296)	897
Autres produits d'exploitation	307	114
Total des produits d'exploitation	70'858	65'621
Matières premières, consommables et marchandises	(25'728)	(26'076)
Services, jouissance de biens de tiers	(21'206)	(13'087)
Frais de personnel	(23'445)	(24'135)
Autres charges d'exploitation	(700)	(213)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	(221)	2'110
Amortissements	(2'564)	(2'330)
Résultat opérationnel (EBIT)	(2'785)	(220)
Charges financières	(1'768)	(709)
Produits financiers	974	296
Résultat avant impôts	(3'579)	(633)
Impôts sur le bénéfice	(1)	-
Résultat net de la période	(3'580)	(633)

Note aux états financiers statutaires

Information sur les principes utilisés dans les comptes annuels :

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

Les chiffres présentés de l'année précédente ont été retraités à des fins de comparaison avec 2015.

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Stocks

Les stocks de matières premières, produits finis ou en cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs des matières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre, ainsi que les frais généraux de production encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les sorties de stocks sont effectuées en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Travaux en cours

Les commandes en cours réalisées pour des tiers sont évaluées au prix de vente net, y compris la marge bénéficiaire, évaluée avec prudence et calculée au prorata de l'avancement des travaux. L'évaluation est effectuée sur la base de la marge finale estimée. Pour les chantiers déficitaires, la perte finale estimée est provisionnée immédiatement.

Des réserves sur les stocks et les travaux en cours ont été constituées dans les limites fiscalement admises.

1. Informations et commentaires concernant certains postes du bilan

	31.12.2015	31.12.2014
Créances clients envers des tiers	9'740	9'087
Provision pour pertes sur débiteurs	- 920 -	473
Total Créances clients envers des tiers	8'820	8'614
Créances clients, parties liées	200	905
Matières premières, approv. et matières consom.	3'078	3'306
Provision pour dépréciation de stock matières premières	- 825 -	590
Produits en cours et intermédiaires	3'382	3'215
Produits finis et marchandises	1'723	2'079
Total Stocks	7'358	8'010

2. Engagements en faveur de tiers (nombre)

31.12.2015	31.12.2014
51	71

3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

31.12.2015	31.12.2014
plus de 250 EPT	plus de 250 EPT

4. Participations importantes

<u>Société</u>	<u>But</u>	31.12.2015 Part du capital 100%	31.12.2014 Part du capital 100%
Efimex SA, Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	Droits de vote 100%	Droits de vote 100%

5. Indications sur les actionnaires principaux

<u>Nom</u>	<u>Actions détenues (nominatives)</u>	<u>Droit de vote en %</u>
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	5'000	7.12

<u>Nom</u>	<u>Actions détenues (porteurs)</u>	<u>Droit de vote en %</u>
Sitindustrie Suisse SA	24'453	34.83
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	2'650	3.77

6. Dettes envers des institutions de prévoyance

	31.12.2015	31.12.2014
Créances clients envers des tiers	26	633

7. Accréditifs

	31.12.2015	31.12.2014
Créances clients envers des tiers	94	-

8. Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et des actifs grevés d'une réserve de propriété

	31.12.2015	31.12.2014
Actifs engagés en garantie des dettes de l'entreprise et des actifs grevés d'une réserve de propriété	11'892	12'455
Constitution de gages	12'200	11'200
Utilisation de gages	12'200	9'200

9. Engagements conditionnels

	31.12.2015	31.12.2014
Cautionnements et garanties bancaires sur travaux effectués - Unité Constructions Métalliques	9'037	9'433
Cautionnements et garanties bancaires sur travaux effectués - Unité Tubes Inox	149	289
Total Engagements conditionnels	9'186	9'722

10. Engagements de leasing opérationnels

	31.12.2015	31.12.2014
	15	21

11. Proposition de répartition du bénéfice

	31.12.2015
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	6'279
Perte de l'exercice 2015	- 3'580
Bénéfice au bilan	2'699

Proposition du Conseil d'Administration :

Attribution à la réserve générale	-
Report en nouvel exercice	2'699

Information sur l'évaluation des risques

Conformément aux exigences légales de l'art 961c du CO, Zwahlen & Mayr SA a procédé à l'évaluation des risques de la société. La direction a été mandatée par le Conseil d'administration afin de procéder à l'évaluation des risques. Des séances de travail ont été planifiées et exécutées par cette dernière dans le but d'établir une matrice des risques et de proposer une stratégie afin de pouvoir les diminuer ou les gérer. Le comité exécutif a participé à plusieurs de ces séances et notamment celles qui traitaient des points relevant de la stratégie d'entreprise. Sur la base des travaux de la direction, le Conseil d'administration a consacré une séance d'analyse des risques stratégiques et a validé les documents ainsi que les processus proposés. Le Conseil d'administration et la Direction ont procédé en 2015 à une revue des risques.

Zwahlen & Mayr S.A., Aigle

**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR LES COMPTES ANNUELS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES
DE ZWAHLEN ET MAYR SA, A AIGLE**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Zwahlen et Mayr SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 53 à 58) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Autre information

Les comptes annuels de Zwahlen et Mayr SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 31 mars 2015.

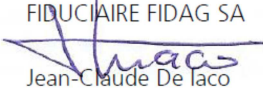
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Christelle Stierro Fardel
Experte-réviseur agréée

Martigny, le 31 mars 2016

Handwriting practice lines consisting of 28 horizontal dotted lines.